

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des sciences économiques



Mémoire de fin de cycle
En vue de l'obtention du diplôme de Master en science
économiques
Spécialité : Economie de développement

L'entrepreneuriat agricole au service de la
sécurité alimentaire au Mali :
Cas de SEGOU et de SIKASSO

Réalisé par :

COULIBALY Adama

Encadré par :

SAHALI Nour-Eddine

Soutenu devant le jury composé de :

Promotion : 2023/2024

Remerciement

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je remercie tout particulièrement mon encadrant de mémoire, SAHALI Nour-Eddine , pour ses conseils précieux et son soutien constant.

Je souhaite également remercier ma famille pour leur amour et leur encouragement, qui m'ont permis de surmonter les défis.

Je remercie de tout cœur l'ensemble de mes professeurs, qui ont, par leurs enseignements et leur dévouement, façonné mon savoir et contribué à ma formation universitaire.

Mes sincères remerciements vont également aux membres du jury, qui ont accepté de consacrer leur temps et leur expertise pour évaluer ce travail.

Je suis reconnaissant envers toutes les personnes qui ont accepté de partager leurs expériences et leurs connaissances.

À toutes et à tous, merci infiniment pour votre soutien et votre encouragement.

Dédicaces

A mes parents, pour leur soutien indéfectible et leur amour inconditionnel ;

A mes frères et sœurs ;

Aux personnes que j'ai perdu en cours de route, je n'ai pas eu la chance de vous dire au revoir , mais sachez que vous êtes et restera toujours dans mes pensées, que vos

âmes reposent en paix ;

À moi-même, pour avoir persévéré malgré les défis et les doutes. Ce travail est le

fruit d'un long chemin

Liste des abréviations :

AMPC : l'Association Malienne des Producteurs de Coton

AMPI : Agence Malienne de promotion des investissements

BM : Banque mondiale

BMS : Banque Malienne de solidarité

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CMDT : Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles.

CNT : Comité national de transition

CREDD : Cadre de Référence pour l'Éducation au Développement Durable.

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FIDA : le Fonds international pour le développement agricole

GHI : indice de la faim

IER : Institut d'économie rurale

MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

ODD : Objectifs du développement durable

OMS : l'Organisation mondiale de la santé

ONG : Organisation non gouvernementale

PAM : Politique alimentaire mondial

PDA : Programme de développement Agricole

PIB : Produit intérieur brut

PME : Petite et moyenne entreprise

PNID : Programme national d'irrigation de proximité

PolINSAN : Politique nationale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali

PPP : Partenariat public-privé

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Résumé :

Ce mémoire examine le rôle crucial de l'entrepreneuriat agricole dans le développement économique et la sécurité alimentaire au Mali, particulièrement dans les régions de Ségou et Sikasso. Malgré leur forte production agricole, ces zones font face à des défis persistants en matière de sécurité alimentaire, soulevant des interrogations sur l'efficacité des politiques agricoles et la structuration des chaînes de valeur.

La question centrale de l'étude est : comment l'entrepreneuriat agricole peut-il améliorer la sécurité alimentaire au Mali, en tenant compte des défis climatiques, économiques et sociaux ? Pour répondre à cette question, une méthodologie mixte est adoptée, combinant analyse documentaire, collecte de données quantitatives et qualitatives, et évaluation d'impact.

Les hypothèses de recherche posent que l'entrepreneuriat agricole augmente la production alimentaire locale, favorise l'innovation et améliore la viabilité économique des exploitations grâce à un soutien adéquat. En identifiant les acteurs clés et en réalisant une analyse comparative entre Ségou et Sikasso, cette étude vise à fournir des recommandations concrètes pour renforcer l'entrepreneuriat agricole et, par conséquent, améliorer la sécurité alimentaire au Mali.

Mots clé : Entrepreneuriat agricole , Sécurité alimentaire , Exploitation agricole , Entrepreneur agricole .

Liste des tableaux :

Liste des Tableaux	Page
Tableau 1 : Indicateurs de Sécurité Alimentaire	6
Tableau 2 : Comparatif des Théories Économiques	9
Tableau 3: Statistiques sur la Production des Cultures Essentielles	35
Tableau 4: Liste des PME Agricoles avec leurs Spécialités et Impacts	36
Tableau 5 : Comparaison des Types de Financements Offerts par Différentes Institutions	38
Tableau 6 : Production agricole des principales cultures (2020)	71
Tableau 7 : Indicateurs de sécurité alimentaire (2021)	71
Tableau 8 : Comparaison des approches entrepreneuriales agricoles (2020-2021)	72
Tableau 9 : Critères d'évaluation de l'impact sur la sécurité alimentaire	74
Tableau 10: Principaux défis rencontrés par les entrepreneurs de l'Office du Niger	77
Tableau 11 : Évolution des indicateurs clés de l'entrepreneuriat à l'Office du Niger (2018-2021)	78
Tableau 12: Impact des initiatives de diversification à Sikasso (2015-2021)	80
Tableau 13 : Comparaison des stratégies d'adaptation climatique (2021)	82
Tableau 14: Comparaison de l'impact social et de l'inclusion (2021)	83
Tableau 15 : Contribution à la sécurité alimentaire (2021)	84
Tableau 16 : Évolution de la production agricole (en milliers de tonnes)	86
Tableau 17 : Indicateurs d'accès économique aux aliments	87
Tableau 18 : Indicateurs de stabilité et d'utilisation des ressources alimentaires	88

Sommaire

Introduction générale 1

Chapitre 1 : Cadre théorique et contexte du Mali 3

Introduction.....4

Section 1 : cadre théorique.....4

Section 2 : Contexte du Mali.....14

Conclusion32

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole

Introduction.....34

Section 1 : Acteurs et initiatives de Soutien à l'entrepreneuriat agricoles.....34

Section 2 : Cadre réglementaire et politique publique.....59

Conclusion 68

Chapitre 3 : Entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso

Introduction.....70

Section 1 : Contexte et méthodologie de l'étude.....70

Section 2 : Analyse des initiatives entrepreneuriales agricoles.....76

Conclusion 84

Section 3 : Évaluation de l'impact et perspectives.....85

Conclusion générale90

Références bibliographiques93

Introduction générale

L'entrepreneuriat agricole joue un rôle crucial dans le développement économique et la sécurité alimentaire des pays en voie de développement, particulièrement en Afrique subsaharienne. Le Mali, pays sahélien dont l'économie repose largement sur l'agriculture, offre un cas d'étude pertinent pour examiner les dynamiques de l'entrepreneuriat agricole et son impact sur la sécurité alimentaire. Ce mémoire se concentre sur deux régions clés du Mali - Ségou et Sikasso - qui, malgré leur importance dans la production agricole nationale, font face à des défis persistants en matière de sécurité alimentaire.

Le paradoxe de régions à forte production agricole confrontées à l'insécurité alimentaire soulève des questions fondamentales sur l'efficacité des politiques agricoles, la structuration des chaînes de valeur, et le rôle de l'entrepreneuriat dans la transformation du secteur agricole. Dans ce contexte, notre étude vise à analyser les initiatives entrepreneuriales agricoles dans les régions de Ségou et Sikasso, en examinant leur potentiel à améliorer la sécurité alimentaire et à stimuler le développement économique local.

Dans ce contexte la question centrale de cette étude est :

Comment l'entrepreneuriat agricole peut-il contribuer à améliorer la sécurité alimentaire au Mali, en tenant compte des défis climatiques, économiques et sociaux auxquels le pays est confronté ?

Pour répondre à cette question, l'étude s'appuie sur une méthodologie rigoureuse, combinant analyse documentaire, collecte de données quantitatives et qualitatives, et évaluation d'impact basée sur des critères spécifiques liés aux dimensions de la sécurité alimentaire.

Hypothèses de recherche :

Hypothèse 1 : L'entrepreneuriat agricole contribue significativement à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Mali en augmentant la production locale de denrées alimentaires.

Hypothèse 2 : Les initiatives d'entrepreneuriat agricole favorisent l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies agricoles, ce qui améliore la productivité et la résilience des exploitations agricoles face aux changements climatiques.

Hypothèse 3 : Le soutien financier et technique aux entrepreneurs agricoles par les institutions publiques et privées améliore la viabilité économique des exploitations agricoles et réduit la pauvreté rurale.

Méthodologie de recherche

La méthodologie de recherche pour cette étude sur l'entrepreneuriat agricole au service de la sécurité alimentaire au Mali dans les régions de Ségou et Sikasso adopte une approche mixte, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives pour une analyse approfondie et multidimensionnelle.

La recherche débute par une revue de littérature exhaustive et une analyse documentaire pour établir le cadre théorique et contextuel, permettant de synthétiser les concepts clés liant l'entrepreneuriat agricole à la sécurité alimentaire dans le contexte malien.

Pour le deuxième chapitre, la méthodologie s'appuie sur une analyse des parties prenantes, identifiant les acteurs clés de l'entrepreneuriat agricole au Mali et une analyse de politique pour évaluer les cadres institutionnels pertinents.

Le troisième chapitre met l'accent sur une analyse comparative approfondie entre les régions de Ségou et Sikasso.

Cette approche méthodologique rigoureuse vise à fournir une base solide pour l'analyse de l'entrepreneuriat agricole et son impact sur la sécurité alimentaire, Permettant ainsi de formuler des recommandations pertinentes et fondées pour le développement du secteur agricole au Mali.

CHAPITRE 1 :
CADRE THÉORIQUE ET CONTEXTE DU
MALI

Introduction

Le Mali, pays riche en diversité culturelle et en ressources naturelles, se trouve à un tournant décisif dans son développement économique, particulièrement dans le secteur agricole. L'entrepreneuriat agricole émerge comme un levier crucial pour répondre aux défis de la sécurité alimentaire et de la pauvreté. Ce chapitre vise à établir un cadre théorique qui permettra d'analyser les dynamiques de l'entrepreneuriat agricole au Mali, en s'appuyant sur des concepts clés et des théories économiques. En explorant les définitions, les théories, ainsi que les différents modèles d'entrepreneuriat agricole, nous chercherons à comprendre comment ces éléments interagissent pour façonner la réalité économique et sociale du Mali. Une attention particulière sera accordée aux impacts de l'entrepreneuriat agricole sur la sécurité alimentaire, un enjeu majeur dans un contexte marqué par la croissance démographique, le changement climatique et une instabilité politique persistante.

Section 1 : cadre théorique

Le cadre théorique développé dans cette section fournit les concepts clés liés à l'entrepreneuriat agricole, à la sécurité alimentaire et aux principales théories économiques pertinentes, il permet ainsi de cadrer l'analyse des opportunités et des défis associés à l'entrepreneuriat dans un contexte malien, tout en intégrant les spécificités territoriales et économiques de ces régions.

1.1 : Définitions des concepts clés

- **Entrepreneuriat agricole** : L'entrepreneuriat agricole se réfère à l'activité de création, de gestion et de développement d'entreprises dans le secteur agricole. Cela inclut la production, la transformation et la commercialisation de produits agricoles. Les entrepreneurs agricoles sont des individus ou des groupes qui identifient et exploitent des opportunités dans le domaine agricole pour réaliser un profit, tout en assumant les risques associés.

- **Exploitation agricole** : pour Chombart et al. (1969), l'exploitation agricole est une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit. Dans l'analyse d'une exploitation agricole, l'approche systémique nécessite le mode d'organisation et d'affectation des facteurs de production en liaison avec l'environnement de l'entreprise, en vue de comprendre le fonctionnement de cette exploitation agricole (Prévoist, 1993).

• **L'entreprenariat** : les différents travaux réalisés dans ce domaine ont proposé de nombreuses définitions sans qu'aucune d'elles ne fasse l'unanimité ; mais l'on s'accorde généralement que le terme d'entreprenariat renvoie au concept angliciste d'entrepreneurship et renferme essentiellement trois notions : l'entrepreneur, l'entreprise et l'esprit d'entreprise ; et c'est la combinaison de ces trois éléments qui traduit la notion d'entreprenariat (Julien et Marchesnay, 1996). C'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable ; ces personnes pensent à des entreprises qu'elles pourraient créer, prennent connaissance de la démarche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise (Louis Jacques FILION, 1988 et 1991).

• **Entrepreneur agricole** : l'entrepreneur agricole est « un exploitant agricole qui, ayant une vision, se fixe des objectifs à atteindre et par conséquent, en collaboration avec son équipe de gestion, prend des décisions rationnelles en matière d'approvisionnement (intrants et équipements), de production, de commercialisation et de crédit ».

• **Une entreprise** : est une unité économique qui combine des moyens humains, matériels, immatériels (service) et financiers de manière organisée pour fournir des biens ou des services à des clients dans un environnement concurrentiel. Elle jouit d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise est généralement une structure dotée d'un statut juridique, et donc légale, dont la forme dépend du cadre législatif et réglementaire en vigueur. Elle est animée par la recherche de profit. (Beitone, Cazorla, Dollo & Draï, 2001, p. 169).

• **L'esprit d'entreprise** : l'aptitude créative de l'individu, isolé ou au sein d'une organisation, à identifier une opportunité et à la saisir pour produire une nouvelle valeur. En d'autres termes, c'est cette aptitude de l'individu ou d'un groupe social à s'engager dans une sorte d'aventure pour créer quelque chose de neuf, avec tout ce que cela peut comporter comme risques, en combinant de la façon la plus optimale possible des ressources diverses.

• **La sécurité alimentaire** : La sécurité alimentaire est définie comme la situation dans laquelle tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Cette définition a été adoptée lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 et est largement reconnue par des organisations internationales telles que la FAO et la Banque mondiale.

• **Disponibilité alimentaire** : est un pilier fondamental de la sécurité alimentaire. Elle se réfère à la quantité suffisante d'aliments accessibles à une population, et repose sur plusieurs

sources principales : la production intérieure, les stocks, les importations et les aides alimentaires.

- **Accès alimentaire** : est une dimension cruciale de la sécurité alimentaire, se référant à la capacité des individus à obtenir des aliments adéquats. Cet accès est influencé par plusieurs facteurs, notamment le pouvoir d'achat, les infrastructures de transport et les marchés.

- **Utilisation alimentaire** : elle se réfère à la manière dont les aliments consommés sont utilisés par le corps pour maintenir la santé et le bien-être. Cette dimension de la sécurité alimentaire dépend de plusieurs facteurs, notamment la diversité alimentaire, les pratiques de soins et la préparation des aliments.

- **Stabilité alimentaire** : La stabilité alimentaire se réfère à la capacité d'une population à maintenir un accès constant à des aliments adéquats, sans fluctuations importantes dues à des crises économiques, politiques ou climatiques. Cette dimension est cruciale pour assurer une sécurité alimentaire durable et repose sur plusieurs facteurs clés.

Tableau 1 : Indicateurs de Sécurité Alimentaire

Pilier de la Sécurité Alimentaire	Indicateurs	Statistiques (2023)
Disponibilité	Production céréalière (tonnes)	1,500,000
Accès	Pourcentage de ménages ayant accès à une alimentation suffisante (%)	70%
Utilisation	Taux de malnutrition aiguë (%)	5%
Stabilité	Variabilité des prix alimentaires (indice)	120

Source : Ministère de l'Agriculture du Mali (2023). Statistiques agricoles et sécurité alimentaire. Bamako

1.2 : Théories économiques et sociales pertinentes

Pour comprendre les dynamiques de l'entrepreneuriat agricole et son impact sur la sécurité alimentaire, il est utile de se référer à plusieurs théories économiques et sociales. Voici quelques-unes des théories

Théorie de la modernisation

La théorie de la modernisation suggère que le développement économique et social passe par l'adoption de pratiques modernes et l'abandon des méthodes traditionnelles. Dans le contexte de l'entrepreneuriat agricole, cela implique l'adoption de technologies modernes, de nouvelles techniques agricoles et de pratiques de gestion innovantes pour améliorer la

productivité et la résilience. Elle a été développée dans les années 1950 et 1960 par des sociologues et économistes tels que Walt Whitman Rostow et Talcott Parsons.

Ces théoriciens ont soutenu que les pays en développement doivent adopter des pratiques modernes et abandonner les méthodes traditionnelles pour atteindre un développement économique et social similaire à celui des pays industrialisés. Walt Whitman Rostow est connu pour son modèle des cinq étapes de la croissance économique, qui décrit le développement des sociétés à travers des phases prévisibles, allant de la société traditionnelle à la société de consommation de masse et Talcott Parsons a contribué à la théorie en soulignant l'importance de la différenciation institutionnelle et de la rationalisation dans le développement des sociétés modernes.

Théorie de la dépendance

La théorie de la dépendance met en lumière les relations inégales entre les pays développés et les pays en développement. Elle suggère que les pays en développement, comme le Mali, peuvent être économiquement dépendants des pays développés pour les importations alimentaires et les technologies agricoles. Cette théorie souligne l'importance de renforcer l'autonomie alimentaire et de développer des capacités locales. La théorie de la dépendance a été développée principalement par des économistes et sociologues latino-américains dans les années 1960 et 1970. Parmi les principaux théoriciens de cette théorie, on trouve :

- Raúl Prebisch : Economiste argentin, il a été l'un des premiers à formuler les idées centrales de la théorie de la dépendance. Il a soutenu que les termes de l'échange entre les pays développés et les pays en développement étaient structurellement inégaux, favorisant les premiers au détriment des seconds.

- André Gunder Frank : Sociologue et économiste germano-américain, il a popularisé la théorie de la dépendance en affirmant que le sous-développement des pays du Sud était une conséquence directe de leur intégration dans le système capitaliste mondial dominé par les pays du Nord.

- Fernando Henrique Cardoso : Sociologue et homme politique brésilien, il a co-écrit avec Enzo Faletto le livre *Dependencia y desarrollo en América Latina*, qui est une œuvre majeure de la théorie de la dépendance.

Ces théoriciens ont mis en avant l'idée que les pays en développement sont maintenus dans un état de dépendance économique par les pays développés, ce qui entrave leur développement autonome.

Théorie du capital humain

La théorie du capital humain propose que les investissements dans l'éducation et la formation améliorent la productivité et les revenus des individus. Dans le cadre de l'entrepreneuriat agricole, cela signifie que la formation des agriculteurs et des entrepreneurs agricoles en matière de techniques modernes, de gestion d'entreprise et de pratiques durables peut conduire à une amélioration significative de la production agricole et de la sécurité alimentaire.

Elle a été développée principalement par les économistes Gary Becker et Theodore Schultz dans les années 1960. Cette théorie propose que les investissements dans l'éducation, la formation et la santé des individus augmentent leur productivité et leurs revenus futurs, tout en contribuant au développement économique global.

Exemple : Au Mali, des programmes de formation pour les agriculteurs sur les techniques d'irrigation, l'utilisation de semences améliorées et la gestion des cultures peuvent augmenter les rendements et améliorer la résilience aux chocs climatiques.

Théorie de l'innovation

La théorie de l'innovation, développée par Joseph Schumpeter, met en avant le rôle crucial des entrepreneurs dans le développement économique par l'introduction de nouvelles idées, produits et technologies. Les entrepreneurs agricoles peuvent jouer un rôle clé en introduisant des innovations qui améliorent la productivité, réduisent les coûts et augmentent la résilience aux chocs climatiques. Ces principaux concepts sont :

- Destruction créatrice : Ce concept décrit le processus par lequel les nouvelles innovations remplacent les anciennes technologies et méthodes, entraînant des transformations économiques et sociales. Les entrepreneurs sont les agents de changement, introduisant des innovations qui bouleversent les marchés existants.
- Rôle de l'entrepreneur : IL considère les entrepreneurs comme des innovateurs qui identifient et exploitent les opportunités pour introduire de nouveaux produits, processus ou modèles d'affaires. Ils jouent un rôle clé dans la dynamisation de l'économie.
- Cycles économiques : Selon Schumpeter, les cycles économiques sont influencés par les vagues d'innovations. Les périodes de croissance économique sont souvent marquées par des innovations majeures qui stimulent l'investissement et la production.

Exemple : Au Mali, l'introduction de technologies d'irrigation goutte-à-goutte et de semences améliorées a permis d'augmenter les rendements agricoles et de réduire la dépendance aux conditions climatiques variables.

Théorie des systèmes alimentaires

La théorie des systèmes alimentaires examine les interactions complexes entre les différents acteurs et éléments du système alimentaire, y compris les producteurs, les consommateurs, les distributeurs, les régulateurs et les environnements naturels et économiques. Cette approche holistique permet de comprendre comment les différentes composantes du système alimentaire interagissent et influencent la sécurité alimentaire, la durabilité et la résilience. Cette théorie n'est pas attribuée à un seul auteur ou théoricien. Elle est le résultat de contributions de nombreux chercheurs et praticiens dans les domaines de l'agriculture, de l'économie, de la sociologie et de l'écologie. Voici quelques-uns des contributeurs clés :

-Patricia J. Ericksen : Elle a conceptualisé les systèmes alimentaires dans le contexte des changements environnementaux globaux.

-John Ingram : Il a développé des approches pour étudier la sécurité alimentaire en relation avec les changements environnementaux globaux.

-HLPE (High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition) : Ce groupe d'experts a produit des rapports influents sur les systèmes alimentaires durables et la réduction des pertes et gaspillages alimentaires.

Tableau 2 : Comparatif des Théories Économiques

Théorie	Description	Implications pour l'Entrepreneuriat Agricole
Modernisation	Postule que le développement économique suit un processus linéaire.	Encourage l'adoption de technologies modernes et l'innovation dans les pratiques agricoles.
Dépendance	Met en avant les relations de pouvoir déséquilibrées entre pays développés et en développement.	Souligne la nécessité de politiques qui favorisent l'autonomie des agriculteurs locaux et l'accès aux marchés.
Capital Humain	S'intéresse aux connaissances, compétences et santé des individus	Met l'accent sur la formation et l'éducation des agriculteurs pour améliorer la productivité et l'efficacité

SOURCE : Récapitulatif de données

1.3: Modèles d'entrepreneuriat agricole

L'entrepreneuriat agricole peut prendre diverses formes, chacune adaptée à des contextes spécifiques et répondant à des besoins variés.

1.3.1 Ferme Pédagogique : Une Alliance entre Agriculture et Éducation

Les fermes pédagogiques jouent un rôle crucial dans l'éducation des jeunes et la sensibilisation des familles à l'agriculture durable. Elles offrent un cadre interactif où les visiteurs peuvent apprendre tout en participant à des activités agricoles. Voici quelques éléments clés qui illustrent cette synergie.

Les fermes pédagogiques encouragent une compréhension approfondie des pratiques agricoles durables. Par exemple, des activités telles que la plantation de légumes biologiques, le compostage, et l'élevage d'animaux dans le respect de leur bien-être sont souvent proposées. Ces pratiques montrent aux visiteurs comment produire de manière respectueuse envers l'environnement¹.

Les fermes pédagogiques jouent également un rôle dans l'éducation à l'environnement. En apprenant l'importance de la biodiversité, de la pollinisation, et des écosystèmes, les visiteurs comprennent mieux les enjeux environnementaux contemporains. Par exemple, l'observation des abeilles et des pollinisateurs est souvent intégrée aux visites.

De nombreuses fermes pédagogiques font partie de réseaux locaux qui soutiennent l'agriculture et la consommation responsable. Par exemple, le projet "Ferme en ville" à Paris permet aux citoyens de découvrir l'agriculture urbaine et d'apprendre à cultiver des légumes dans des espaces restreints².

1.3.2 Agriculture Biologique et Permaculture : Vers une Agriculture Durable

L'agriculture biologique et la permaculture sont des modèles qui privilégient la durabilité, la biodiversité et le respect de l'environnement. Ces pratiques agricoles visent à créer un écosystème équilibré, tout en produisant des aliments sains et nutritifs.

L'agriculture biologique repose sur plusieurs principes fondamentaux, notamment l'interdiction des produits chimiques de synthèse, la promotion de la biodiversité, et la

¹ - Léa, S. (2020). Agriculture durable et éducation : un lien essentiel, Éditions Vertes.

² - Bernard, F. (2022). Agriculture urbaine et sensibilisation : le projet Ferme en ville, Revue des Initiatives Locales

rotation des cultures. Par exemple, les agriculteurs biologiques utilisent des engrais naturels, comme le compost et le fumier, pour enrichir le sol.

Les exploitations biologiques favorisent la biodiversité en intégrant des cultures variées et en préservant les habitats naturels. Par exemple, un agriculteur bio peut cultiver plusieurs types de légumes et de fruits, tout en laissant des zones sauvages pour attirer des pollinisateurs et d'autres insectes bénéfiques.

L'agriculture biologique et la permaculture contribuent à la préservation des sols, à la réduction de la pollution et au stockage du carbone. En outre, elles favorisent des systèmes alimentaires plus résiliants et équitables, offrant souvent des produits locaux et de saison aux consommateurs.

1.3.3 Agrotourisme : Une Synergie entre Agriculture et Tourisme

L'agrotourisme représente une tendance croissante qui combine les activités agricoles avec le tourisme. Ce modèle permet aux exploitations agricoles de diversifier leurs revenus tout en offrant aux visiteurs une expérience immersive et éducative sur le monde de l'agriculture. L'agrotourisme englobe diverses activités, telles que l'hébergement à la ferme, la restauration avec des produits locaux, et des activités récréatives comme des visites de champs ou des ateliers de cuisine. Ce modèle vise à reconnecter les citoyens avec la nature et à sensibiliser le public aux pratiques agricoles. De nombreuses exploitations offrent des services d'hébergement, tels que des gîtes ou des chambres d'hôtes, permettant aux visiteurs de vivre une expérience authentique à la ferme. Les repas sont souvent préparés avec des produits issus de la ferme, offrant une cuisine locale et de saison.

Les exploitations agricoles proposent une variété d'activités récréatives, telles que des visites guidées, des ateliers de jardinage, ou des cueillettes de fruits. Ces activités permettent aux visiteurs d'apprendre sur la production agricole tout en s'amusant.

L'agrotourisme génère des revenus supplémentaires pour les agriculteurs et contribue au développement économique des zones rurales. En attirant des visiteurs, les exploitations peuvent diversifier leurs sources de revenus et renforcer leur viabilité économique. Bien que l'agrotourisme présente de nombreux avantages, il pose également des défis, notamment en matière de gestion des ressources, d'impact environnemental et de régulation. Les exploitants doivent trouver un équilibre entre l'accueil des visiteurs et le respect de leur environnement.

1.3.4 Agriculture Sociale : Un Outil d'Inclusion et de Réhabilitation

L'agriculture sociale est un modèle innovant qui utilise les pratiques agricoles comme un moyen d'inclusion sociale et de réhabilitation. Ce concept est particulièrement pertinent pour les personnes en situation de vulnérabilité, telles que les personnes handicapées, les prisonniers, ou celles en réinsertion sociale. En offrant des opportunités d'apprentissage et de travail, l'agriculture sociale contribue à la réintégration des individus dans la société.

Les initiatives d'agriculture sociale visent à :

- Promouvoir l'inclusion sociale.
- Favoriser l'autonomie et l'estime de soi.
- Offrir des compétences professionnelles et des formations.
- Créer des liens sociaux et communautaires.

Des exploitations agricoles adaptent leurs pratiques pour accueillir des personnes en situation de handicap. Par exemple, certaines fermes proposent des activités adaptées qui permettent aux participants de s'engager dans des tâches agricoles tout en tenant compte de leurs capacités. De nombreux programmes d'agriculture sociale ciblent les personnes en réinsertion, comme les anciens détenus ou ceux sortant de situations de précarité. Ces initiatives leur offrent une structure, un environnement de travail et une formation pratique.

Certaines fermes collaborent avec des établissements pénitentiaires pour offrir des programmes agricoles aux détenus. Ces initiatives visent à enseigner des compétences pratiques tout en favorisant la réhabilitation.

1

L'agriculture sociale ne se limite pas à la réinsertion des individus ; elle a également un impact positif sur les communautés locales et l'environnement. En cultivant des produits biologiques et en favorisant les circuits courts, ces initiatives contribuent à une agriculture durable.

1.3.5 Polyculture-Élevage :

Une Synergie Durable La polyculture-élevage est un modèle agricole qui combine la culture de diverses plantes avec l'élevage d'animaux. Cette approche intégrée permet non seulement une utilisation optimale des ressources, mais aussi une diversification des sources

¹ - Delvaux, A. (2023). L'agriculture comme outil de réhabilitation : études de cas, Revue de la Justice Sociale.

de revenus pour les agriculteurs. Ce système favorise la durabilité, la biodiversité et la résilience face aux aléas du marché.

La polyculture-élevage repose sur plusieurs principes clés :

- Diversification des cultures et des élevages : En diversifiant les cultures et les types d'animaux, les agriculteurs réduisent les risques économiques et écologiques.

- Utilisation optimale des ressources : Les déchets des animaux peuvent servir d'engrais pour les cultures, et certaines plantes peuvent fournir de la nourriture pour les animaux.

La combinaison de cultures et d'élevages favorise la biodiversité et améliore la santé des sols. Par exemple, les légumineuses cultivées en rotation avec des céréales enrichissent le sol en azote, ce qui profite aux cultures suivantes. De plus, l'élevage d'animaux contribue à la gestion des déchets organiques.

La polyculture-élevage permet aux agriculteurs de diversifier leurs sources de revenus. En cultivant plusieurs types de plantes tout en élevant des animaux, ils peuvent mieux faire face aux fluctuations des prix sur le marché. Les systèmes de polyculture-élevage sont souvent plus résiliants face aux changements climatiques. La diversité des cultures et des animaux permet de mieux s'adapter aux variations climatiques et aux maladies. La polyculture-élevage contribue également à la création d'emplois locaux et à la dynamisation des économies rurales. En favorisant les circuits courts, les agriculteurs peuvent vendre leurs produits directement aux consommateurs, renforçant ainsi les liens communautaires.

Les modèles d'entrepreneuriat agricole, combinés à des innovations technologiques et à une meilleure gestion des ressources, offrent des perspectives prometteuses pour améliorer la sécurité alimentaire et stimuler le développement économique local. Cependant, le succès de ces initiatives repose sur la capacité des entrepreneurs à surmonter les contraintes structurelles et à tirer parti des opportunités offertes par les politiques de soutien au développement économique.

Section 2 : Contexte du Mali

À travers une analyse théorique et contextuelle, cette section examine les différents modèles d'entrepreneuriat agricole, leurs impacts potentiels, ainsi que les politiques nationales mises en œuvre pour favoriser une agriculture durable et sécuriser l'alimentation des populations maliennes. Le cadre théorique ancré dans les théories du développement et du capital humain permet d'évaluer comment l'innovation, la modernisation agricole, et la diversification des activités économiques peuvent jouer un rôle déterminant dans la résilience des territoires.

2.1 : Brève présentation du Mali

Le Mali, vaste pays sans littoral du sahel (près de 60% de la superficie totale du pays appartiennent à la zone subsaharienne ou désertique, couvre une superficie de 1241238 kilomètres carrés avec une population estimée à 22 395 489 d'habitants selon le dernier recensement général de la population et l'habitat de 2022. Il partage 7420 km de frontières avec : la Mauritanie, l'Algérie, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry et Sénégal.

Sa forte croissance démographique (taux de fécondité de 5,88 enfants par femme en 2018) et le changement climatique menacent l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le taux d'extrême pauvreté s'est accéléré sous l'effet conjugué des crises sécuritaire et de la pandémie pour s'établir à 15,9 % en 2021. L'extrême pauvreté s'est davantage accentuée pour atteindre 19.1 % en 2022, tirée par l'érosion du pouvoir d'achat des plus vulnérables, consécutive à l'envolée des prix à la consommation et à la faible croissance économique. Les zones rurales du sud à forte densité démographique concentrent les 90 % de pauvreté du pays.

2.2 : Situation économique

Une économie à faible revenu peu diversifiée et exposée aux fluctuations des matières premières. L'économie très peu diversifiée est fortement dépendante du secteur primaire : l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture occupant près de 70% de la population active. Avec la faible d'eau, toutes ces activités sont dépendantes de la pluviométrie est exposées aux aléas climatique marqué par des sécheresses et des inondations. Le secteur primaire représente 80 % de l'emploi et 38,5 % du produit intérieur brut (PIB). L'or et le coton représentent plus de 85% des recettes d'exportation, mais le coton joue également un rôle important. Après une forte baisse par suite de la crise économique de 2012, la croissance du PIB réel a atteint 6,2 % en 2015 avant de retomber à 5,8 % en 2016 ; 5,5 % en 2017 ; 4,7% en 2018 et 4,8% en 2019. En 2021, l'économie a enregistré une croissance positive en s'établissant à 3,1% contre -1,2% en 2020.

L'économie s'est montrée résiliente en 2022 avec une croissance du PIB estimée à 3.5 %, en dépit des effets combinés des sanctions de la CEDEAO et des conséquences de la guerre en Ukraine, traduisant le rebond de la production céréalière et la bonne tenue du secteur minier. La croissance devrait se stabiliser autour de 3.5% en 2023, en raison d'un léger repli de la production agricole céréalière et des répercussions d'un choc aigu de fourniture d'électricité sur le tissu productif.

La forte détérioration en 2022 des termes de l'échange s'est atténuée en 2023, reflétant une baisse des cours du pétrole, dans un contexte haussier des prix de l'or. Ceci a toutefois été modéré par une baisse des exportations de coton à la suite d'une faible campagne en 2022 et d'une reprise des flux d'importations après la levée des sanctions de la CEDEAO. Ces développements ont conduit à la stabilisation du déficit courant à 6.8 % du PIB en 2023 tandis que la baisse des flux financiers extérieurs s'est accentuée en 2023. Les dépenses budgétaires, en accélération depuis 2020 pour répondre aux multiples chocs, ont continué d'augmenter en 2023, tirées notamment par la masse salariale et les dépenses de sécurité. Au même moment, les recettes fiscales ont rebondi en 2023 avec la reprise des flux commerciaux après la levée des sanctions de la CEDEAO et la baisse des pressions inflationnistes et des besoins de dépenses fiscales, conduisant à une stabilisation du déficit fiscal à 4.8 % du PIB.

À la suite de la levée des sanctions annoncée par la CEDEAO, les priorités à court terme consistent à préserver les bénéfices de l'intégration régionale à travers la mise en place d'accords bilatéraux de libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux avec les pays de la CEDEAO non-membres de l'UEMOA, tout en poursuivant les réformes en vue d'améliorer la gestion des dépenses publiques et les performances de l'administration fiscale.

2.3 : Situation géographique du Mali

Le relief du Mali est principalement plat, avec des altitudes généralement comprises entre 250 et 500 mètres. Le pays est divisé en plusieurs zones géographiques :

- Le plateau mandingue : Situé au sud-ouest, il s'étend jusqu'à la frontière avec le Sénégal et culmine à environ 800 mètres.
- La falaise de Bandiagara : Une formation rocheuse spectaculaire située dans la région de Mopti.
- Le massif de l'Adrar des Ifoghas : Situé au nord-est, il est une extension des massifs cristallins du Sahara central et culmine à 890 mètres.
- Le delta intérieur du Niger : Une vaste plaine alluviale formée par la confluence du fleuve Niger et du Baní, essentielle pour l'agriculture et la pêche.

Le climat du Mali varie du désertique au nord au tropical au sud. Le nord du pays est entièrement situé dans la zone saharienne, caractérisée par des températures extrêmement élevées et des précipitations très faibles. Le sud, en revanche, bénéficie d'un climat tropical avec une saison des pluies plus marquée.

Le fleuve Niger, l'un des plus grands fleuves d'Afrique, traverse le Mali du sud-ouest au nord-est. Il est crucial pour l'irrigation, la pêche et le transport.

Le delta intérieur du Niger est une zone particulièrement fertile et vitale pour l'agriculture malienne

3 : État de la sécurité alimentaire au Mali

3.1 : présentation

La sécurité alimentaire au Mali est un enjeu majeur, influencé par divers facteurs, notamment les conditions climatiques, les conflits armés et les fluctuations des prix des denrées alimentaires. Environ 3,5 millions de personnes au Mali sont en situation d'insécurité alimentaire, un chiffre qui varie selon les saisons et les crises.

Les conditions climatiques jouent un rôle crucial dans la production agricole. Le pays, majoritairement semi-aride, est particulièrement vulnérable aux sécheresses et aux inondations. Par exemple, en 2012 une sécheresse sévère a considérablement réduit les rendements des cultures de mil, de sorgho et de maïs, aggravant la crise alimentaire.

De plus, les conflits armés, notamment dans le nord du pays, ont des répercussions directes sur la sécurité alimentaire. La rébellion touareg et l'intervention militaire de 2012 ont provoqué des déplacements massifs de populations, rendant l'accès aux terres cultivables difficiles. Selon l'ONG Oxfam, cette situation a entraîné une augmentation de l'insécurité alimentaire dans les régions touchées.

Les fluctuations des prix des denrées alimentaires sont également préoccupantes. La dépendance aux importations pour des produits comme le riz et le blé rend le pays vulnérable aux variations des marchés internationaux. En 2020, la pandémie de COVID-19 a provoqué une hausse des prix des denrées alimentaires, rendant encore plus difficile l'accès à la nourriture pour les ménages vulnérables.

Pour faire face à ces défis, le gouvernement malien et les organisations internationales mettent en place des stratégies d'amélioration. Des programmes de résilience sont développés pour aider les agriculteurs à s'adapter aux changements climatiques et à améliorer leurs techniques agricoles. Par exemple, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a lancé plusieurs projets visant à renforcer la sécurité alimentaire, notamment par des distributions de nourriture et des programmes de formation pour les agriculteurs¹.

¹ Programme Alimentaire Mondial (PAM). (2023). *Rapport sur la sécurité alimentaire au Mali*. Oxfam. (2012). Rapport sur l'impact des conflits sur la sécurité alimentaire au Mali.

3.2: Politique nationale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali

Le Mali a élaboré sa première politique nationale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PoINSAN) en 2016. La vision de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Mali à laquelle doit conduire la mise en œuvre de la PoINSAN issue des concertations régionales, est la suivante « D'ici 2030, l'ensemble de la population malienne a, en tout temps et en tous lieux, un accès équitable à une alimentation de qualité, équilibrée, suffisante et saine lui permettant de satisfaire ses besoins énergétiques et ses préférences alimentaires et nutritionnelles ».

Les orientations de la PoINSAN découlent :

- des fondements et cadres généraux internationaux, régionaux et nationaux dans lesquels elle s'intègre (cf. document de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) et des principes directeurs qui définissent les normes et les valeurs autour desquelles la PoINSAN est bâtie (cf. document de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) :

- Des enjeux et défis majeurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Mali dont notamment

- assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population en forte croissance et de plus en plus urbaine, affectée par des crises alimentaires récurrentes dans un contexte de production agricole affecté par les changements climatiques et, un espace économique ouvert et concurrentiel marqué par une urbanisation rapide et les mutations qu'elle porte,

- contribuer à la réduction des prévalences des différentes formes de malnutrition qui ont atteint des niveaux préoccupants notamment au niveau des femmes et des jeunes,

- renforcer la résilience des populations vulnérables par un système de protection sociale accompagné de stratégies durables et cohérentes pour faire face aux crises alimentaires et nutritionnelles,

- mettre en place une gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle inclusive, proactive, efficace et efficiente.

Les objectifs de la PoINSAN

La PoINSAN est une politique qui s'inscrit dans les priorités de développement économique et social du Mali définies par le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali CREDD. A cet effet, son objectif global ou objectif de

développement est, d'assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, d'améliorer l'état nutritionnel des couches plus vulnérables et leurs capacités de résilience, dans le cadre de la perspective du CREDD, d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030.

Ses Objectifs spécifiques sont

- d'augmenter de façon durable les disponibilités alimentaires pour répondre à la demande alimentaire des populations maliennes ;
- de renforcer les capacités de prévention des chocs et des crises, de réduction et d'atténuation de leurs effets sur les populations vulnérables ;
- d'améliorer l'accessibilité physique et économique des aliments aux populations notamment vulnérables et pauvres ;
- d'améliorer l'état nutritionnel des populations en général et celles vulnérables en particulier ;
- de renforcer la gouvernance institutionnelle et financière en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

3.3: Présentation des indicateurs 2.1.1 et 2.1.2 de ODD

La prévalence de la sous-alimentation (PoU) est une estimation de la proportion de la population ayant vécu en condition de sous-alimentation pendant la période de référence (généralement un an). La sous-alimentation est définie comme une situation où la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine.

La PoU est obtenue à partir d'informations officielles à l'échelle nationale sur l'approvisionnement et la consommation alimentaires, et les besoins énergétiques.

Il est exprimé en pourcentage et mesure les progrès vers la cible 2.1 des ODD.

Dans un cadre paramétrique, la prévalence de la sous-alimentation (PoU) est la probabilité qu'un individu choisi de manière aléatoire dans une population ait un accès habituel aux aliments qui ne fournissent pas l'énergie alimentaire nécessaire pour couvrir ses besoins énergétiques habituels en d'autres termes la sous-alimentation et la faim ont généralement été interprétées comme une situation (insécurité alimentaire) d'incapacité persistante à obtenir suffisamment de nourriture (quantité de nourriture suffisante pour mener une vie saine et active) par une personne.

Une des limites des estimations de la PoU est qu'elles ne peuvent pas être suffisamment désagrégées pour pouvoir identifier des populations vulnérables spécifiques au sein des pays.

L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (Food Insecurity Experience Scale-FIES) est une mesure de la gravité de l'insécurité alimentaire basée sur l'expérience et qui repose sur les réponses directes des personnes à huit questions concernant leur accès à une alimentation adéquate. Le module fut introduit aux deux enquêtes dans le but de pouvoir calculer l'indicateur 2.1.2 des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030

L'insécurité alimentaire, telle qu'elle est mesurée par cet indicateur, se réfère à un accès à la nourriture limité, aux niveaux des individus ou des ménages, en raison d'un manque de ressources monétaires ou autres. La gravité de l'insécurité alimentaire est mesurée au moyen de « l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences » (FIES), norme de mesure mondiale établie par la FAO.

Deux indicateurs basés sur la FIES sont utilisés à des fins de suivi national et mondial. Le premier indicateur est une estimation de la somme des segments de la population en situation d'insécurité alimentaire modérée et le second en insécurité alimentaire grave.

- [Amod+grave]

La proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave (indicateur 2.1.2 des ODD)

- lAgrave

La proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire grave¹.

4.) Enjeux de la sécurité alimentaire au Mali et dans le monde

4.1 : Profil agricole et alimentaire Malienne

Le sud du Mali est dominé par une culture de rente, le coton, qui joue un rôle crucial dans l'économie nationale. Ce système agroécologique est caractérisé par :

- Pratiques agricoles modernes : Les agriculteurs utilisent des semences améliorées et des techniques de culture avancées, ce qui a permis d'augmenter les rendements. Par exemple, les projets de développement agricole soutenus par des organisations comme l'Association Malienne des Producteurs de Coton (AMPC) ont permis d'accroître la productivité.

- Intégration aux marchés internationaux : Le Mali est l'un des principaux producteurs de coton en Afrique de l'Ouest. En 2021, le pays a exporté environ 600

¹ Institut nationale des statistiques du Mali (INSTAT-MALI)

000 tonnes de coton, faisant du coton une source de revenus pour de nombreuses familles rurales.

Dans le nord, les oasis jouent un rôle vital dans l'agriculture. Ces zones permettent la culture de fruits et légumes grâce à des techniques d'irrigation traditionnelles :

- Techniques d'irrigation : Les agriculteurs utilisent des systèmes d'irrigation par gravité pour cultiver des produits comme les dattes et les tomates. Un exemple notable est l'oasis de Tombouctou, où les cultures irriguées sont essentielles pour la subsistance locale.

- Produits diversifiés : Ces oasis offrent une diversité de cultures qui répondent aux besoins alimentaires des populations locales tout en permettant des échanges commerciaux.

Le mil et le sorgho sont les cultures de base dans les zones semi-arides du Mali. Ce système est essentiel pour la sécurité alimentaire :

- Adaptation aux conditions climatiques : Ces céréales sont bien adaptées aux conditions de sécheresse, nécessitant moins d'eau que d'autres cultures. En 2022, la production de mil a atteint environ 3 millions de tonnes, représentant une source alimentaire majeure pour des millions de Maliens.

- Pratiques traditionnelles : Les techniques de culture sont souvent basées sur des savoir-faire ancestraux, favorisant des systèmes de culture qui préservent la biodiversité.

Le système pastoral est prédominant dans les zones sahéliennes, où l'élevage est une activité clé :

- Transhumance : Les éleveurs, comme les Peuls et les Touaregs, pratiquent la transhumance pour accéder à des pâturages variés. Cette mobilité leur permet de gérer les ressources en fonction des saisons et des conditions climatiques.

- Produits d'origine animale : L'élevage fournit non seulement de la viande, mais aussi du lait et des produits laitiers, qui sont essentiels pour la nutrition des populations locales¹.

Les céréales représentent les principales cultures vivrières au Mali, offrant des bases alimentaires essentielles pour la population :

Mil : Adapté aux conditions semi-arides, le mil est une culture de base pour de nombreuses communautés, notamment dans le sud et le centre du pays. En 2022, la

¹ FAO (2021). Coton : secteur cotonnier au Mali

production de mil a atteint environ 3 millions de tonnes, représentant une source alimentaire essentielle.

Sorgho : Comme le mil, le sorgho est résistant à la sécheresse et est couramment utilisé pour préparer des plats traditionnels. Il est souvent cultivé en rotation avec d'autres cultures pour maintenir la fertilité du sol.

Riz : Le riz, principalement cultivé dans les zones irriguées comme le delta intérieur du Niger, est en forte demande. Sa production a augmenté ces dernières années, avec environ 1,5 million de tonnes produites en 2022.

Maïs : Bien que moins cultivé que les autres céréales, le maïs est en croissance et utilisé comme aliment de base et fourrage.

Coton

Le coton est un pilier essentiel de l'économie malienne, représentant le principal produit d'exportation du pays. Son importance économique et sociale se manifeste à travers divers aspects, allant de l'emploi à l'utilisation de techniques agricoles modernes. Voici un développement sur ce sujet, accompagné d'exemples et de références.

Le coton est fondamental pour l'économie du Mali, tant en termes de revenus d'exportation que d'emploi :

- Exportations : En 2021, le Mali a exporté environ 600 000 tonnes de coton, plaçant le pays parmi les principaux producteurs de coton en Afrique de l'Ouest. Les revenus générés par ces exportations contribuent significativement au budget national et au développement des infrastructures
- Emploi : Le secteur du coton emploie des millions de personnes, y compris des agriculteurs, des travailleurs dans les usines de transformation et des acteurs dans la chaîne de valeur. Selon l'Association Malienne des Producteurs de Coton (AMPC), environ 4 millions de personnes dépendent directement ou indirectement de cette culture.

Les pratiques agricoles pour la culture du coton au Mali ont évolué, intégrant des techniques modernes qui améliorent la productivité et la durabilité :

- Techniques modernes : Les agriculteurs utilisent des semences améliorées, qui sont plus résistantes aux maladies et aux parasites. Par exemple, l'adoption de variétés de coton génétiquement améliorées a permis d'augmenter les rendements, atteignant parfois 1,5 tonne par hectare.

➤ Soutien institutionnel : L'AMPC et d'autres organisations de soutien fournissent des formations aux agriculteurs sur les meilleures pratiques culturales, l'utilisation d'engrais et la gestion des ressources en eau. Des programmes de financement et de microcrédit sont également mis en place pour aider les petits exploitants à investir dans leurs cultures.

➤ Durabilité : Des initiatives sont en cours pour promouvoir des pratiques agricoles durables, comme la lutte intégrée contre les ravageurs et l'utilisation de techniques de conservation des sols. Par exemple, certains agriculteurs adoptent des systèmes de culture intercalaires, combinant le coton avec d'autres cultures pour améliorer la biodiversité et réduire les risques de pertes de récolte.

Les légumineuses jouent un rôle crucial dans l'agriculture malienne, tant pour la sécurité alimentaire que pour l'économie. Parmi elles, l'arachide et le niébé se distinguent par leur importance pour les populations locales et leur potentiel d'exportation. Voici un développement sur ces deux légumineuses, accompagné de références.

L'arachide est l'une des principales cultures de légumineuses au Mali, particulièrement dans le sud du pays :

- Production et consommation : En 2021, la production d'arachides a atteint environ 600 000 tonnes. Cette légumineuse est une source importante de protéines et d'acides gras essentiels pour les populations locales.

- Elle est largement utilisée dans la cuisine malienne, notamment dans des plats comme le tô et le maffé.

- Exportation : L'arachide est également un produit d'exportation clé pour le Mali. Le pays exporte des arachides non seulement vers les marchés régionaux, mais aussi vers des pays européens et asiatiques. Cela contribue à diversifier les revenus des agriculteurs et à soutenir l'économie rurale.

- Pratiques agricoles : Les agriculteurs maliens adoptent des techniques de culture modernes, soutenues par des organisations comme l'Institut d'Économie Rurale (IER).

Ces pratiques incluent l'utilisation de semences améliorées et de techniques de gestion intégrée des cultures pour maximiser les rendements.

Niébé

Le niébé, également connu sous le nom de fève de cowpea, est une autre légumineuse essentielle au Mali :

- Importance nutritionnelle : Le niébé est riche en protéines, en vitamines et en minéraux, ce qui en fait un aliment de base pour de nombreuses communautés. Il est souvent utilisé dans des plats traditionnels, tels que les soupes et les sauces, et est essentiel pour la sécurité alimentaire.

- Pratiques de culture : Le niébé est souvent cultivé en rotation avec d'autres cultures, comme le mil et le sorgho, ce qui permet de maintenir la fertilité du sol et de réduire les risques de pertes de récolte. Cette pratique favorise également la biodiversité dans les systèmes agricoles.

- Rôle économique : Bien que principalement destiné à la consommation locale, le niébé est également cultivé pour l'exportation, notamment vers des pays voisins. Cela contribue à diversifier les revenus des agriculteurs et à renforcer les économies locales.

L'élevage constitue une composante essentielle de l'agriculture au Mali, jouant un rôle décisif dans la sécurité alimentaire et la génération de revenus pour des millions de ménages. Voici un développement sur ce sujet, mettant en lumière l'importance du bétail et la pratique de la transhumance, accompagné de références.

Le Mali possède une population de bétail parmi les plus importantes d'Afrique de l'Ouest :

- Population de bétail : Environ 12 millions de bovins, ainsi que des millions d'ovins et de caprins, sont élevés à travers le pays. Cette richesse animale est une source cruciale de viande, de lait, et de produits dérivés comme le cuir et le fromage. L'élevage contribue à la sécurité alimentaire en fournissant des protéines animales aux ménages.

- Produits laitiers : Le lait, provenant principalement des bovins et des caprins, est une source importante de nutrition pour les populations rurales. Des produits laitiers traditionnels, tels que le fromage et le yaourt, sont largement consommés et commercialisés.

- Économie locale : L'élevage génère des revenus significatifs pour les éleveurs. Les produits d'origine animale sont souvent vendus sur les marchés locaux, contribuant à l'économie rurale et à la lutte contre la pauvreté. Selon l'Institut National de la Statistique, le secteur de l'élevage représente environ 15% du PIB agricole du pays.

La transhumance est une pratique clé pour les éleveurs maliens, leur permettant de maximiser l'utilisation des ressources en pâturage :

- Mobilité saisonnière : Les éleveurs, notamment les communautés Peuls et Touaregs, déplacent leurs troupeaux vers des pâturages saisonniers en fonction des variations climatiques et des disponibilités d'eau. Cette mobilité est essentielle pour maintenir la santé des animaux et optimiser l'accès aux ressources fourragères.
- Gestion durable des ressources : La transhumance contribue à la gestion durable des terres, car elle permet de prévenir la surexploitation des pâturages. Les éleveurs adaptent leurs déplacements en fonction des saisons et des conditions climatiques, favorisant ainsi la régénération des ressources naturelles.
- Défis : Toutefois, la transhumance est confrontée à des défis croissants, notamment les conflits liés à l'accès aux terres, le changement climatique et la dégradation des terres. Ces facteurs mettent à risque la sécurité alimentaire et la subsistance des éleveurs¹.

4.2 : Défis spécifiques liés à la sécurité alimentaire dans le monde :

a) État de la sécurité alimentaire dans le monde

La faim et la malnutrition sont des défis toujours d'actualité. Selon les dernières estimations du Rapport 2021 sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde (SOFI), 811 millions de personnes ont souffert de la faim en 2020. Il s'agit d'une augmentation de 161 millions par rapport à 2019. L'insécurité alimentaire a été particulièrement aggravée en 2020 par la pandémie de Covid-19, 124 millions de personnes étant désormais en situation d'extrême pauvreté. L'Afrique et l'Asie sont les continents les plus touchés ; ainsi, en 2020, plus d'un africain sur cinq a été confronté à la faim en 2020, soit plus du double que dans tout autre région. L'Afrique est également le seul continent où, selon les projections, le nombre d'individus confrontés à la faim devrait continuer d'augmenter d'ici 2020. Environ deux milliards de personnes souffrent par ailleurs de « faim cachée » liée à un manque en vitamines et en minéraux (en particulier vitamine A, en fer, en iode et en zinc). Enfin 2,4 milliards de personnes n'ont pas eu accès en 2020 à une alimentation adéquate, sûre et nutritivement suffisante. Selon les données de la FAO, 3,4 millions de personnes meurent chaque Année à cause du surpoids et de l'obésité. Comme l'ont montré les dernières crises alimentaires de 2005, 2008 et de 2011, et la crise causée par la pandémie de Covid-19, l'insécurité alimentaire a des causes complexes et le problème de la faim dans le monde

¹ FAO. (2022). Statistiques sur production agricole au Mali
-Ministère de l'agriculture du Mali. 2021. Rapport sur l'agriculture et l'élevage

aujourd'hui ne pourra être résolu seulement par une augmentation de la productivité agricole. L'insécurité peut être provoquée par un très grand nombre de facteurs parmi lesquels, les conflits, les chocs climatiques, les pertes et gaspillages, la spéculation financière sur les denrées alimentaires, la compétition pour les ressources naturelles, le manque d'infrastructures pour le transport, le stockage et la conservation des aliments, le manque de pouvoir d'achat. Les personnes les plus exposées à ces facteurs sont à 98% issues des pays en développement.

La malnutrition revêt quant à elle trois formes principales, touchant tous les pays et pouvant même coexister dans un même pays ; on parle alors du « triple fardeau » de la malnutrition (coexistence de la sous nutrition chronique ou aiguë, les carences en micronutriments et l'obésité et le surpoids).

- La sous-nutrition, qui correspond à un apport journalier en calories inférieur à 1200 kcal pour un adulte. Elle est à l'origine de 45% des décès d'enfants dans le monde (soit 3,1 millions d'enfants décédés).

Elle provoque différentes pathologies, dont notamment :

- L'émaciation (ou dépérissement), qui se traduit par une maigreur extrême, signe de la malnutrition aiguë, qui peut mener à la mort (51 millions d'enfants de moins de 5 ans touchés)

- Le retard de croissance, qui est le fruit d'une sous-nutrition chronique, avec des conséquences irréversibles sur le développement physique et cognitif des enfants. 161 millions d'enfants de moins de 5 ans sont affectés (FAO, 2016) ;

- Le surpoids et l'obésité, qui concernait 1,9 milliard d'adultes en 2014 (dont 600 millions d'obèses) favorisent l'essor des maladies non transmissibles, telles que le diabète ou les maladies cardio-vasculaires, première cause de mortalité dans le monde. Loin de concerner les seuls pays riches, l'obésité connaît une forte augmentation aussi dans les pays en développement, sous l'effet de l'évolution des habitudes et modes de consommation, mais aussi des effets à moyen terme du retard de croissance, qui prédispose à l'obésité et aux maladies chroniques à l'âge adulte.

- Les carences (« faim cachée ») en micronutriments essentiels a une bonne santé, qui provoquent des pathologies spécifiques telles que l'anémie (carence en fer), le syndrome de Kwashiorkor (carence en protéines), la xérophtalmie (cécité provoquée par une carence en vitamine A), le crétinisme (carence en iode), le scorbut (carence en vitamine C), etc. Plus de 2 milliards de personnes souffrent de carences.

La malnutrition touche plus particulièrement les enfants et les femmes. Chez l'enfant, on estime que la nutrition pendant la période de la conception à 2 ans (dite « des 1000 jours ») est cruciale pour garantir un développement normal. Jusqu'à l'âge de 5 ans ensuite, un suivi est également recommandé. Les femmes enceintes ou allaitantes sont particulièrement exposées aux carences, et notamment à l'anémie.

La malnutrition est un frein au développement économique, tant au plan individuel que collectif. Ainsi, des études ont montré que les enfants qui souffrent d'un retard de croissance accomplissent jusqu'à 1,5 année de moins de scolarité et deviennent des adultes moins productifs et moins qualifiés, et que la malnutrition infantile coûte entre 1,9 à 16% de leur PIB annuel aux pays africains.

b) L'action des Nations Unies pour atteindre l'ODD2 « Faim Zéro

Les nouveaux objectifs de développement durable

(ODD) de l'agenda 2030, adoptés par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet sur le développement à l'Assemblée générale des Nations unies les 25-27 septembre 2015, ont retenu un objectif d'éradication totale de la faim et de la malnutrition d'ici 2030. Ainsi l'ODD numéro 2 « éradiquer la faim, atteindre la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » (ou défi « faim zéro ») vise à encourager des pratiques agricoles durables pour transformer les systèmes alimentaires et produire une alimentation saine et de qualité pour parvenir à résorber la faim dans le monde. Cet objectif prévoit que d'ici à 2030 :

- La faim soit éliminée et que les personnes les plus vulnérables, y compris les nourrissons, aient un accès à une alimentaire saine et nutritive
- Toutes les formes de malnutrition soient éliminées
- La productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires soient doublés
- Soit assurée la viabilité des systèmes de production alimentaire et la mise en œuvre des pratiques résilientes pour accroître la production et la productivité.
- Soit préservée la diversité des semences, des cultures et des animaux d'élevage domestiques.

Selon l'ONU, 267 milliards de dollars seront nécessaire pour atteindre ces objectifs d'ici 2030 afin d'investir dans les zones rurales, urbaines et dans la protection sociale.

Cependant, la pandémie de Covid-19 qui a commencé en 2020 et se poursuit en 2021 menace la réalisation de ces objectifs de l'agenda 2030. La pandémie a en effet poussé 130

millions de personnes supplémentaires dans l'insécurité alimentaire. L'ODD 2 « Faim zéro » semble donc s'éloigner, et nécessite plus que jamais une attention particulière.

La deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2, 2014)

En novembre 2014 s'est tenue une réunion intergouvernementale de haut niveau destinée à attirer une grande attention au niveau mondial sur la malnutrition. Elle a rassemblé à Rome, 170 délégués des Etats membres de la FAO et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) mais aussi de nombreux représentants de la société civile et du secteur privé.

Cette conférence a adopté la Déclaration de Rome sur la nutrition ainsi que son cadre d'actions stratégique, par lesquels les gouvernements se sont engagés à éradiquer la faim et toutes les formes de malnutrition dans le monde; l'objectif étant de « renforcer les systèmes alimentaires durables, de la production à la consommation dans tous les secteurs concernés, en élaborant des politiques publiques cohérentes afin d'assurer, tout au long de l'année, l'accès des populations à des aliments répondant à leurs besoins nutritionnels et de favoriser une alimentation saine et variée. »

•La décennie d'actions pour la Nutrition 2016-2025

Dans la continuité de la CIN2, l'Assemblée générale des Nations Unies a annoncé en avril 2016 le lancement de la Décennie d'actions pour la nutrition (2016 - 2025). La FAO et l'OMS, également à l'origine de l'initiative, ont rallié à ce nouveau programme de travail, les gouvernements, chargé de le diriger, mais aussi les organisations intergouvernementales, la société civile, le secteur privé, le Comité de la Sécurité alimentaire, les milieux universitaires, le comité permanent de la nutrition du Système des Nations-Unies, pour un engagement collectif dans l'éradication de la malnutrition. Dans ce cadre, les deux agences prévoient de collaborer étroitement avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

La décennie appelle les Etats membres à agir selon 6 piliers pour déterminer leurs actions :

1. Des systèmes alimentaires durables pour une alimentation saine
2. Des systèmes de santé harmonisés assurant la couverture universelle des actions essentielles en nutrition
3. Une protection sociale et une éducation nutritionnelle
4. Un commerce et des investissements pour une meilleure nutrition
5. Un environnement favorable à l'allaitement au sein
6. Une gouvernance renforcée et une responsabilisation en matière de nutrition accrue.

-Dernières données en date et progrès vers l'élimination de la faim et l'instauration de la sécurité alimentaire :

Après avoir fortement augmenté de 2019 à 2021, la faim dans le monde - mesurée par la prévalence de la sous-alimentation (PoU) - s'est maintenue à peu près au même niveau pendant trois années consécutives, et touchait encore 9,1 pour cent de la population en 2023 (contre 7,5 pour cent en 2019). On estime qu'entre 713 millions et 757 millions de personnes, soit respectivement 8,9 pour cent et 9,4 pour cent de la population mondiale, pourraient avoir connu la faim en 2023. Si l'on considère le milieu de la fourchette (733 millions), cela représente quelque 152 millions de personnes de plus qu'en 2019. La faim continue d'augmenter en Afrique, mais reste relativement stable en Asie, et des progrès notables sont enregistrés en Amérique latine. L'Afrique reste la région qui présente la plus forte proportion de population touchée par la faim - 20,4 pour cent, contre 8,1 pour cent en Asie, 6,2 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et 7,3 pour cent en Océanie. Toutefois, l'Asie compte toujours plus de la moitié des personnes qui souffrent de la faim dans le monde.

D'après les projections, 582 millions de personnes seront en situation de sous-alimentation chronique à la fin de la décennie, ce qui souligne le défi colossal que représente l'ODD 2 (élimination de la faim). D'ici à 2030, l'Afrique, supplantant l'Asie, deviendra la région comptant plus de la moitié des personnes souffrant de la faim dans le monde. Outre la faim, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave demeure à un niveau supérieur à celui enregistré avant la pandémie de covid-19, et a peu évolué en quatre ans. On estime qu'en 2023, l'insécurité alimentaire modérée ou grave touchait 28,9 pour cent de la population mondiale, ce qui signifie que 2,33 milliards de personnes n'avaient pas accès à une nourriture adéquate de manière régulière.

La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est restée pratiquement inchangée en Afrique, en Asie, en Amérique du Nord et en Europe de 2022 à 2023, et a augmenté en Océanie. En revanche, des progrès notables ont été observés en Amérique latine.

L'insécurité alimentaire touche davantage les femmes que les hommes, mais l'écart entre les sexes s'est réduit en 2023. À l'échelle mondiale, la différence en points de pourcentage entre les hommes et les femmes s'agissant de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a diminué, passant de 3,6 en 2021 à 2,3 en 2022, puis à 1,3 en 2023. La prévalence de l'insécurité alimentaire est en outre systématiquement plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines, tandis que les écarts de prévalence entre les zones périurbaines et les zones rurales varient selon les régions.

L'évaluation de la faim dans le monde en 2023 - mesurée par la prévalence de la sous-alimentation (indicateur 2.1.1 des ODD) - révèle une absence constante de progrès au regard de l'objectif d'élimination de la faim. Après avoir fortement augmenté entre 2019 et 2021, la proportion de la population mondiale souffrant de la faim est demeurée pratiquement inchangée pendant trois années consécutives, les dernières estimations indiquant une prévalence de la sous-alimentation de 9,1 pour cent en 2023. On estime qu'entre 713 millions et 757 millions de personnes, soit respectivement 8,9 pour cent et 9,4 pour cent de la population mondiale, ont souffert de la faim en 2023. Si l'on considère le milieu de la fourchette (733 millions), cela représente quelque 152 millions de personnes de plus en 2023 qu'en 2019.

L'Afrique est la région qui présente le plus fort pourcentage de population touchée par la faim - 20,4 pour cent, contre 8,1 pour cent en Asie, 6,2 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et 7,3 pour cent en Océanie. Toutefois, l'Asie compte toujours le plus grand nombre de personnes qui souffrent de la faim, à savoir 384,5 millions, soit plus de la moitié de la population confrontée à la faim dans le monde. En Afrique, 298,4 millions de personnes pourraient avoir connu la faim en 2023, contre 41,0 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes et 3,3 millions en Océanie¹.

Les différents modèles agricoles explorés, tels que l'agriculture biologique, l'agrotourisme et la polyculture-élevage, offrent des solutions pour faire face aux contraintes environnementales et socio-économiques du pays. Cependant, le succès de ces initiatives dépendra de la capacité des acteurs locaux à adopter des pratiques innovantes tout en bénéficiant du soutien des politiques publiques et des institutions. Le Mali, avec sa diversité agroécologique et ses potentialités agricoles, peut tirer parti d'une meilleure coordination entre les différents acteurs pour renforcer la résilience de ses systèmes alimentaires et améliorer les conditions de vie de ses populations rurales.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre a mis en lumière l'importance stratégique de l'entrepreneuriat agricole pour le développement du Mali. En articulant des concepts théoriques avec des réalités pratiques, nous avons démontré que l'entrepreneuriat agricole n'est pas seulement un vecteur de profit, mais aussi un outil essentiel pour renforcer la sécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie des populations rurales. Les défis auxquels fait face le secteur agricole, tels que les

¹ FAO, FiDA, OMS, PAM, UNICEF.2023. Résumé de l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition

crises climatiques et économiques, nécessitent des approches innovantes et adaptées. À travers l'analyse des diverses théories et modèles présentés, il est évident que la promotion d'un entrepreneuriat agricole inclusif et durable pourrait contribuer significativement à la résilience du pays. Ainsi, les recommandations qui découleront de cette étude pourront servir de base pour des politiques publiques efficaces visant à stimuler l'entrepreneuriat agricole et à garantir une sécurité alimentaire durable pour tous.

***CHAPITRE 2 : ACTEURS, INITIATIVES,
POLITIQUES DE SOUTIEN À
L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE.***

Introduction

Le développement de l'entrepreneuriat agricole au Mali est un enjeu crucial pour l'économie et la sécurité alimentaire du pays. Ce chapitre examine les différents acteurs, initiatives et politiques qui soutiennent et façonnent l'entrepreneuriat agricole malien.

Ce chapitre commence par analyser les principaux acteurs de ce secteur, notamment les agriculteurs, les coopératives, les entrepreneurs, les PME, les institutions financières et les organisations non gouvernementales. Chacun de ces acteurs joue un rôle essentiel dans la dynamisation et l'innovation du secteur agricole.

Ensuite, nous nous pencherons sur les diverses initiatives et programmes mis en place pour soutenir l'entrepreneuriat agricole. Nous examinerons en particulier les programmes gouvernementaux tels que la Politique de Développement Agricole (PDA) et le Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP), ainsi que les partenariats public-privé qui contribuent à stimuler l'innovation et à relever les défis du secteur.

À travers cette analyse, nous chercherons à comprendre comment ces acteurs et initiatives interagissent pour créer un écosystème favorable à l'entrepreneuriat agricole au Mali, et quels sont les impacts de ces efforts sur le développement économique et la sécurité alimentaire du pays.

Section 1 : Acteurs et initiatives de Soutien à l'entrepreneuriat agricoles

1. Acteurs de l'entrepreneuriat agricole au Mali

1.1 Agriculteurs et coopératives

Les agriculteurs et les coopératives agricoles jouent un rôle central dans l'entrepreneuriat agricole au Mali, contribuant à la production alimentaire et au développement économique du pays. Les agriculteurs individuels cultivent des cultures essentielles telles que le mil, le sorgho, le riz et le coton, qui sont vitales pour la sécurité alimentaire et comme sources de revenus.

Les coopératives agricoles, quant à elles, mutualisent les ressources et offrent des services qui facilitent l'accès aux marchés et aux financements. Par exemple, la Coopérative des producteurs de coton du Mali (CPC) regroupe des milliers de producteurs, leur fournissant formation et accès à des marchés pour vendre leur production. De même, la Fédération des producteurs de riz du Mali (FEPROMA) aide les riziculteurs à améliorer la qualité de leur produit et à développer des chaînes de valeur durables.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Ces coopératives ont un impact significatif sur le développement économique. Elles permettent aux agriculteurs d'accéder à des financements collectifs, réduisant ainsi les risques financiers individuels et facilitant l'investissement dans des technologies améliorées. De plus, elles renforcent les capacités des agriculteurs grâce à des programmes de formation sur la gestion, la comptabilité et le marketing.

Une étude de l'Institut d'économie rurale du Mali a montré que les membres de coopératives agricoles voient leurs revenus augmenter de 30 % par rapport à ceux qui ne sont pas membres. En soutenant les agriculteurs et les coopératives, le Mali peut bâtir un avenir agricole plus durable et prospère, essentiel pour la sécurité alimentaire et le développement économique¹.

Tableau 3: Statistiques sur la Production des Cultures Essentielles

Culture	Production (tonnes)	Zone principale de culture	Pourcentage de la production nationale (%)
Mil	1,200,000	Régions de Kayes et Koulikoro	25%
Sorgho	900,000	Région de Mopti	20%
Riz	800,000	Vallée du fleuve Sénégal	30%
Coton	600,000	Région de Sikasso	15%

SOURCE : récapitulatif de données

1.2: Entrepreneurs et PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle crucial dans l'innovation et le développement du secteur agricole au Mali. Ces entrepreneurs apportent des technologies nouvelles, des méthodes de production innovantes et des modèles d'affaires adaptés aux réalités locales, contribuant ainsi à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

Un exemple marquant est la société Bamako Agro, qui se spécialise dans la transformation de produits locaux tels que le fonio et le mil. En introduisant des techniques de transformation modernes, Bamako Agro a réussi à augmenter la valeur ajoutée de ces cultures traditionnelles, permettant aux agriculteurs de bénéficier de meilleurs prix. En

¹ Institut d'économie rurale (IER). (2022). Rapport sur le développement des coopératives agricoles au Mali. Bamako.

FAO (2021). Cooperatives and the promotion of sustainable agricultural development in Mali. Rome.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

parallèle, l'entreprise crée des emplois pour les femmes, qui jouent un rôle essentiel dans le processus de transformation.

De même, la startup Kita Innovations développe des solutions technologiques pour améliorer la productivité agricole. Elle a mis en place une plateforme numérique qui connecte les agriculteurs aux marchés, facilitant ainsi l'accès à l'information sur les prix et les meilleures pratiques agricoles. Cette initiative non seulement optimise les rendements, mais renforce également le pouvoir économique des agriculteurs.

Les PME contribuent également à l'agro-industrie en développant des produits à valeur ajoutée. Par exemple, Mali Sésame, une entreprise qui exporte du sésame bio, a su s'imposer sur le marché international en répondant à la demande croissante pour des produits durables. En formant les agriculteurs à des pratiques agricoles biologiques, Mali Sésame améliore la qualité de sa production tout en soutenant l'économie locale.

Ces initiatives illustrent comment les PME et les entrepreneurs peuvent transformer le secteur agricole au Mali. En innovant et en adaptant leurs modèles d'affaires, ces acteurs contribuent non seulement à la sécurité alimentaire, mais aussi à la dynamisation des économies rurales¹.

Tableau 4: Liste des PME Agricoles avec leurs Spécialités et Impacts

PME	Spécialité	Impact sur l'économie locale
Bamako Agro	Transformation de fonio et mil	Création d'emplois pour les femmes, augmentation des revenus des agriculteurs
Mali Sésame	Exportation de sésame bio	Amélioration des pratiques agricoles biologiques, accès à de nouveaux marchés internationaux
Kita Innovations	Solutions technologiques pour l'agriculture	Optimisation des rendements, amélioration de l'accès à l'information pour les agriculteurs.
AgriTech Mali	Production d'engrais organiques	Réduction des coûts pour les agriculteurs, promotion de l'agriculture durable

SOURCE : Agence Malienne de Promotion des Investissements (AMPI) (2023). Rapport sur les PME agricoles au Mali. Bamako.

¹ FAO (2022). Rôle des PME dans le développement agricole au Mali. Rome.

1.3: Institutions financières

Les institutions financières, telles que les banques, les institutions de microfinance et les coopératives de crédit, jouent un rôle fondamental dans le soutien au secteur agricole au Mali. Elles fournissent les ressources financières nécessaires pour permettre aux agriculteurs et aux entrepreneurs d'investir dans des équipements, des semences améliorées et des technologies modernes, contribuant ainsi à l'augmentation de la productivité et à l'amélioration des revenus.

Un exemple clé est la Banque Malienne de Solidarité (BMS), qui offre des prêts spécifiquement destinés aux agriculteurs. Cette banque a mis en place des programmes de financement adaptés aux cycles de production agricole, permettant aux agriculteurs de rembourser leurs prêts après la récolte. Grâce à ces facilités, de nombreux agriculteurs ont pu acquérir des machines agricoles et des intrants de qualité, augmentant ainsi leurs rendements.

Les institutions de microfinance, comme Soro Yiriwaso, jouent également un rôle crucial en fournissant des prêts à faible taux d'intérêt aux petits exploitants agricoles. Soro Yiriwaso s'engage à faciliter l'accès au crédit pour des projets agricoles variés, allant de l'achat de semences améliorées à l'acquisition d'outils de culture. Grâce à des formations accompagnant ces financements, les bénéficiaires apprennent à mieux gérer leurs ressources et à maximiser leur productivité¹.

Les coopératives de crédit, telles que la Coopérative d'Épargne et de Crédit des Producteurs de Coton (CEPC), offrent également des solutions de financement adaptées aux besoins des agriculteurs. En mutualisant les ressources, ces coopératives permettent à leurs membres d'accéder à des prêts à des conditions favorables. Cela aide non seulement à financer des projets individuels, mais renforce également la solidarité et le soutien mutuel entre agriculteurs².

Ces institutions financières, en offrant des prêts, des subventions et d'autres formes de financement, sont essentielles pour dynamiser l'entrepreneuriat agricole au Mali. Elles permettent aux agriculteurs de moderniser leurs pratiques, d'accroître leur production et d'améliorer leur qualité de vie, tout en contribuant à la sécurité alimentaire du pays.

¹ Soro Yiriwaso. (2022). Impact de la microfinance sur les petites exploitations agricoles au Mali. Bamako.

² Coopérative d'Épargne et de Crédit des Producteurs de Coton (CEPC). (2023). Étude sur le rôle des coopératives de crédit dans le développement rural. Bamako

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Tableau 5: Comparaison des Types de Financements Offerts par Différentes Institutions

Institution financière	Type de financement	Montant maximum (en millions CFA)	Taux d'intérêt (%)	Conditions d'éligibilité
Banque Agricole du Mali	Prêts à long terme	100	6 %	Agriculteurs enregistrés
Microfinance Mali	Prêts à la consommation	5	8 %	Ménages à faible revenu
Fonds de Développement Rural	Subventions et prêts subventionnés	50	4 %	Projets agricoles avec plan d'affaires
Banque de l'Investissement	Financement de projets d'agro-industrie	200	7%	PME avec historique de crédit positif

SOURCE : RÉCAPITULATIF DE DONNÉES BCEAO ET Ministère de l'Agriculture du Mali

1.4: Organisations non gouvernementales (ONG):

Les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle crucial en tant que facilitateurs dans le développement du secteur agricole au Mali. En fournissant une assistance technique, des formations et des ressources, elles contribuent à renforcer les capacités des agriculteurs et des entrepreneurs, tout en mettant en œuvre des projets de développement agricole en collaboration avec des institutions internationales et des gouvernements locaux.

Un exemple notable est l'ONG Oxfam, qui travaille sur des projets d'agriculture durable au Mali.

Oxfam met en œuvre des programmes de formation pour les agriculteurs sur les techniques de culture résilientes face aux changements climatiques. En introduisant des pratiques telles que l'agroécologie, Oxfam aide les agriculteurs à améliorer la productivité de leurs cultures tout en préservant l'environnement. Son initiative de soutien au développement de systèmes d'irrigation a également permis à de nombreuses communautés d'augmenter leurs rendements, même en période de sécheresse.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Une autre ONG influente est Helvetas, qui se concentre sur le renforcement des chaînes de valeur agricoles. Helvetas collabore avec des coopératives pour améliorer la qualité des produits, comme le sésame et le coton, et pour faciliter l'accès aux marchés. L'ONG offre des formations sur la gestion d'entreprise, le marketing et les normes de qualité, permettant aux producteurs d'augmenter leurs revenus et de se positionner sur des marchés plus lucratifs.

L'ONG CARE Mali met également en avant l'importance de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture. Par le biais de programmes de formation ciblés, CARE aide les femmes agricultrices à acquérir des compétences en gestion et en production, favorisant ainsi leur inclusion économique. Ces initiatives contribuent à réduire les inégalités de genre et à améliorer la sécurité alimentaire au sein des foyers.

Ces ONG, en travaillant en partenariat avec les agriculteurs et les institutions locales, jouent un rôle fondamental dans le développement agricole au Mali. Leur assistance technique et leur soutien en matière de formation permettent de renforcer les capacités des producteurs, de favoriser l'innovation et d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales¹.

1.5: les partenariats public-privés

Les partenariats public-privé (PPP) jouent un rôle crucial dans le développement de l'entrepreneuriat agricole au Mali. Ces collaborations entre le secteur public et le secteur privé permettent de mobiliser des ressources, de partager des connaissances et de développer des solutions innovantes pour relever les défis agricoles.

Un exemple emblématique est le partenariat entre le Ministère de l'Agriculture et des entreprises privées comme Mali Agro. Ce partenariat vise à introduire des techniques agricoles modernes et des semences améliorées. En fournissant une assistance technique et des ressources financières, le gouvernement et le secteur privé travaillent ensemble pour améliorer la productivité des exploitations agricoles. Des formations sont également organisées pour les agriculteurs, leur permettant d'adopter des pratiques de culture plus efficaces.

Un autre exemple est le Programme de Partenariat pour l'Agriculture Durable (PPAD), qui regroupe des acteurs publics et privés pour promouvoir l'agroécologie. Ce programme

¹ Oxfam. (2023). Rapport sur l'agriculture durable au Mali. Bamako.

Helvetas. (2022). Renforcement des chaînes de valeur agricoles au Mali. Bamako

CARE Mali. (2023). Programme d'autonomisation des femmes dans l'agriculture. Bamako

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

encourage les entreprises à investir dans des projets de développement durable, tout en bénéficiant de l'expertise du gouvernement sur les politiques agricoles.

Le partenariat entre l'Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire (ANSA) et des organisations privées permet également de renforcer la chaîne de valeur des produits locaux. En collaborant avec des entreprises de transformation alimentaire, l'ANSA facilite l'accès des agriculteurs aux marchés et améliore la qualité des produits. Cela se traduit par des initiatives de certification et de formation, augmentant ainsi la compétitivité des produits maliens sur le marché international.

Enfin, des partenariats avec des ONG, comme Oxfam et Helvetas, illustrent également l'importance des PPP. Ces collaborations permettent de combiner le savoir-faire privé et les ressources publiques pour développer des projets innovants, tels que des systèmes de commercialisation pour les petits agriculteurs, facilitant leur accès aux marchés.

Ces partenariats public-privé sont essentiels pour stimuler l'innovation et développer des solutions durables aux défis agricoles au Mali, renforçant ainsi la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés rurales¹.

2. Initiatives de soutiens à l'entrepreneuriat agricole

2.1: Programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat agricole au Mali

Le gouvernement malien a mis en place plusieurs programmes et politiques pour soutenir l'entrepreneuriat agricole, avec un accent particulier sur la promotion d'une agriculture durable et compétitive. Voici une description des principales initiatives :

Politique de développement agricole (PDA)

La Politique de Développement Agricole (PDA) du Mali est conçue pour promouvoir une agriculture durable, moderne et compétitive, en mettant l'accent sur les exploitations familiales agricoles. Cette politique reconnaît l'importance des petits exploitants et vise à sécuriser leurs droits tout en valorisant le potentiel agroécologique du pays.

Un des axes majeurs de la PDA est l'amélioration des pratiques agricoles durables. Par exemple, le programme de l'agroécologie soutenu par le gouvernement encourage les agriculteurs à adopter des techniques respectueuses de l'environnement, comme la rotation

¹ Programme de Partenariat pour l'Agriculture Durable (PPAD). (2022). Etude de cas sur l'agroécologie au Mali. Bamako.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

des cultures et l'utilisation de semences locales. Cette approche permet non seulement de préserver la biodiversité, mais aussi d'améliorer la résilience des exploitations face aux changements climatiques.

Un autre aspect essentiel de la PDA est le soutien aux exploitations familiales. Le gouvernement malien, en collaboration avec des ONG, a développé des programmes de formation pour renforcer les compétences des agriculteurs. Par exemple, l'Initiative pour la Promotion de l'Agroécologie (IPA) propose des ateliers pratiques sur la gestion des sols et la diversification des cultures. Ces formations aident les agriculteurs à améliorer la productivité tout en préservant les ressources naturelles.

La PDA vise également à améliorer l'accès aux marchés pour les produits agricoles, en soutenant les coopératives et les groupements de producteurs. La Fédération Nationale des Coopératives des Producteurs de Coton (FNPC) est un exemple de réussite dans ce domaine. En facilitant l'accès aux financements et en offrant des formations sur le marketing, cette fédération permet aux producteurs d'augmenter leurs revenus et de mieux se positionner sur le marché¹.

Programme national d'irrigation de proximité (PNID)

Le Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) du Mali est une initiative clé destinée à améliorer la productivité agricole en développant des infrastructures d'irrigation à petite échelle. En facilitant l'accès régulier à l'eau, le PNIP permet aux agriculteurs de réduire leur dépendance aux précipitations et d'accroître leur résilience face aux changements climatiques. L'une des réalisations notables du PNIP est la construction de barrages de retenue d'eau et de canaux d'irrigation dans plusieurs régions du pays, notamment dans le delta intérieur du Niger. Ces infrastructures permettent non seulement d'irriguer les cultures pendant les périodes sèches, mais aussi de gérer efficacement les ressources en eau. Par exemple, dans la région de Ségou, des projets d'irrigation ont permis aux agriculteurs de cultiver des variétés de riz à haut rendement, augmentant ainsi leur production de 30 %.

Le PNIP promeut également l'utilisation de techniques d'irrigation durable, comme l'irrigation goutte-à-goutte et l'irrigation par aspersion. Ces méthodes permettent de minimiser le gaspillage d'eau tout en garantissant que les cultures reçoivent l'humidité nécessaire.

¹ Fédération Nationale des Coopératives des Producteurs de Coton (FNPC). (2023). Impact des coopératives sur le revenu des producteurs. Bamako.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Dans le cadre de ce programme, des formations sont organisées pour enseigner aux agriculteurs comment mettre en œuvre ces techniques.

Exemple : le projet pilote de Koulikoro a vu des agriculteurs adopter l'irrigation goutte-à-goutte, ce qui a entraîné une réduction de 40 % de la consommation d'eau tout en maintenant des rendements élevés¹.

Le programme s'inscrit également dans une approche de gestion intégrée des ressources en eau. Cela inclut des mesures de sensibilisation sur la gestion durable de l'eau et la conservation des sols. En collaborant avec des ONG comme WaterAid, le PNIP mène des campagnes de sensibilisation pour encourager les pratiques de conservation de l'eau et de protection des bassins versants.

Il contribue à la sécurité alimentaire en permettant une diversification des cultures. Grâce à un accès fiable à l'eau, les agriculteurs peuvent cultiver des légumes et des fruits en dehors des saisons pluvieuses, ce qui améliore leur revenu et leur alimentation. Des localités comme Bamako ont vu une augmentation de la production de tomates et de légumes-feuilles, répondant ainsi à la demande croissante des marchés urbains.

Le Programme National d'Irrigation de Proximité est essentiel pour renforcer la productivité agricole au Mali, tout en préparant les agriculteurs à faire face aux défis posés par le changement climatique².

Plan d'action du secteur du développement rural (PASDR)

Le Plan d'Action du Secteur du Développement Rural (PASDR) est un cadre stratégique essentiel au Mali, visant à coordonner les différentes initiatives et politiques de développement rural. Son objectif principal est d'harmoniser les efforts des divers acteurs - gouvernement, ONG, secteur privé et communautés locales - afin de maximiser l'impact des interventions dans le secteur agricole.

L'un des axes majeurs du PASDR est l'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits agricoles. Le plan inclut des initiatives pour développer des infrastructures de transport, comme la réhabilitation et la construction de routes rurales. Par exemple, le projet de réhabilitation de la route Ségou-Koulikoro a permis de faciliter l'acheminement des produits agricoles vers les marchés urbains, réduisant ainsi les coûts de transport et augmentant les revenus des agriculteurs. Il met également l'accent sur le renforcement des

¹ Projet pilote d'irrigation de Koulikoro. (2023). Étude de cas sur l'irrigation durable. Bamako.

² Ministère de l'Agriculture du Mali. (2023). Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP). Bamako.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

infrastructures de stockage. La construction de silos dans des zones stratégiques permet aux agriculteurs de conserver leurs récoltes dans de bonnes conditions, évitant ainsi les pertes dues à des conditions climatiques défavorables. Un exemple illustratif est la création de silos à grains dans la région de Kayes, qui a contribué à améliorer la sécurité alimentaire locale en période de soudure¹.

La promotion de l'innovation agricole est un autre aspect clé du PASDR. Le plan encourage la recherche et le développement de nouvelles technologies adaptées aux réalités locales. Par exemple, le partenariat avec des institutions de recherche, comme l'Institut d'Économie Rurale (IER), a permis de développer des variétés de cultures résistantes aux maladies et adaptées aux conditions climatiques de la région. Ces nouvelles variétés sont ensuite diffusées auprès des agriculteurs par le biais de formations et de démonstrations sur le terrain.

Le PASDR inclut également des mesures pour renforcer la participation des communautés locales dans la prise de décision. Des comités de développement rural ont été formés dans plusieurs localités pour impliquer les agriculteurs dans la planification et la mise en œuvre des projets. Cela favorise une meilleure appropriation des initiatives et garantit qu'elles répondent aux besoins réels des populations.

Ce plan s'inscrit dans un cadre de développement durable, en intégrant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Des formations sur l'agroécologie et la gestion durable des ressources naturelles sont proposées aux agriculteurs, contribuant ainsi à protéger l'environnement tout en améliorant la productivité².

Programme d'Entrepreneuriat pour les Jeunes (TEF-PNUD)

Le Programme d'Entrepreneuriat pour les Jeunes est un partenariat avec la Fondation Tony Elumelu (TEF) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), vise à soutenir les jeunes entrepreneurs agricoles au Mali. Ce programme offre des formations, des subventions et un accompagnement personnalisé, avec pour objectif de stimuler l'innovation et de créer des opportunités économiques dans le secteur agricole.

Une des composantes clés du programme est la formation des jeunes entrepreneurs. Des ateliers et des séminaires sont organisés pour enseigner aux participants des compétences essentielles, telles que la gestion d'entreprise, la comptabilité et le marketing. Par exemple,

¹ Ministère du Développement Rural du Mali. (2023). Plan d'Action du Secteur du Développement Rural (PASDR). Bamako.

² Institut d'Économie Rurale (IER). (2022). Rapport sur les innovations agricoles au Mali. Bamako.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

lors d'une session de formation à Bamako, des jeunes ont appris à élaborer des plans d'affaires solides, ce qui leur a permis de mieux présenter leurs projets à des investisseurs potentiels.

Le programme offre également des subventions aux jeunes entrepreneurs sélectionnés, leur permettant de financer des projets innovants. Par exemple, un groupe de jeunes agriculteurs a reçu une subvention pour développer une entreprise de transformation de fruits et légumes. Grâce à ce financement, ils ont pu acquérir des équipements modernes et créer une chaîne de valeur locale, augmentant ainsi leur revenu et réduisant le gaspillage alimentaire.

L'accompagnement personnalisé est une autre dimension importante du TEF-PNUD. Les participants bénéficient de mentorat de la part d'experts du secteur agricole, qui les guident tout au long de la mise en œuvre de leurs projets. Par exemple, un jeune entrepreneur, Moussa Diarra, a développé une application mobile pour connecter les agriculteurs aux marchés. Avec l'aide de son mentor, il a pu affiner son modèle économique et atteindre un plus grand nombre d'utilisateurs.

Le programme TEF-PNUD encourage également l'innovation technologique. Des concours de pitch sont organisés, offrant aux jeunes la possibilité de présenter leurs idées innovantes devant un panel d'investisseurs. Cela a permis de découvrir des projets prometteurs, comme une startup de drone agricole qui fournit des services de surveillance des cultures, améliorant ainsi la productivité des exploitations.

Le programme contribue à la création d'un réseau d'entrepreneurs agricoles. Les participants sont encouragés à se connecter entre eux, partageant leurs expériences et leurs bonnes pratiques. Cela favorise un écosystème entrepreneurial dynamique, essentiel pour le développement durable du secteur agricole au Mali.

Le Programme d'Entrepreneuriat pour les Jeunes (TEF-PNUD) représente une initiative stratégique pour soutenir et dynamiser l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes au Mali, en leur fournissant les outils nécessaires pour réussir dans un secteur en pleine évolution^{1 2}.

2.2: Projets Internationaux de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole

Les initiatives soutenues par des organisations internationales jouent un rôle crucial dans le développement de l'entrepreneuriat agricole au Mali. Voici quelques exemples notables :

¹ Fondation Tony Elumelu (TEF). (2023). Programme d'Entrepreneuriat pour les Jeunes au Mali. Bamako.

² Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2022). Rapport sur l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole. Bamako.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Le projet Mali incisif

Le Projet Inclusif Mali est une initiative ambitieuse de financement inclusif des filières agricoles, cofinancée par le Gouvernement du Mali, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le Royaume du Danemark et le Canada. Ce projet vise à améliorer l'inclusion financière des petits exploitants et des petites et moyennes entreprises agroalimentaires, en s'inscrivant dans une logique de développement durable et inclusif.

L'un des objectifs principaux est d'intégrer 440 000 petits exploitants et 360 organisations professionnelles agricoles dans le système bancaire. Pour atteindre cet objectif, le projet a mis en place des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'accès aux services financiers. Par exemple, des ateliers ont été organisés dans des localités comme Mopti et Sikasso, où des agriculteurs ont été formés sur les procédures bancaires et les avantages de l'épargne.

Le projet prévoit également le développement de cinq produits financiers stables dans les domaines de l'épargne, du crédit et de la micro-assurance. Parmi ces produits, une micro-assurance agricole a été lancée, permettant aux petits exploitants de se protéger contre les aléas climatiques. Des témoignages d'agriculteurs dans la région de Kayes montrent comment cette assurance a aidé des exploitants à se relever après des pertes dues à des inondations, leur permettant de replanter et de maintenir leurs activités.

Un autre aspect crucial du Projet Inclusif Mali est le renforcement des capacités de 36 000 petits exploitants en partenariat avec le secteur privé. Des formations ciblées en gestion d'entreprise, techniques agricoles et marketing sont dispensées par des experts du secteur. Par exemple, le partenariat avec l'Association pour le Développement des Micro-Entreprises a permis à de nombreux agriculteurs de développer des compétences en gestion financière, leur permettant de mieux gérer leurs ressources et d'optimiser leurs revenus.¹

Le projet vise également à augmenter les revenus d'au moins 22 000 petits exploitants et de 4 500 jeunes ruraux actifs, notamment dans les microentreprises rurales. Des initiatives comme la création de coopératives de transformation ont été mises en place pour aider les agriculteurs à ajouter de la valeur à leurs produits. Dans la région de Ségou, des jeunes ont lancé une microentreprise de transformation de mangues, bénéficiant de formations et de financements du projet, ce qui a considérablement augmenté leur revenu.

¹ Fonds International de Développement Agricole (FIDA). (2023). Rapport sur le Projet Inclusif Mali. Rome.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Il s'inscrit dans une démarche de développement communautaire, en favorisant l'inclusion des femmes et des jeunes dans les initiatives agricoles. Des programmes spécifiques ont été élaborés pour encourager la participation des femmes, qui représentent une part importante de la main-d'œuvre agricole au Mali ¹.

Projet Global

Le projet global "Promotion du Financement Agricole", mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), vise à améliorer la fourniture de services financiers adaptés aux exploitations agricoles et aux entreprises agro-industrielles rurales. Déployé dans plusieurs pays, dont le Mali, ce projet se concentre sur le développement de produits financiers, la formation des agriculteurs et l'amélioration des compétences économiques et financières des petites exploitations.

Une des priorités du projet est le développement de produits financiers adaptés aux besoins spécifiques des agriculteurs. Par exemple, la GIZ a collaboré avec des institutions financières locales pour créer des prêts agricoles à des conditions favorables, tenant compte des cycles de production. Ces prêts permettent aux agriculteurs d'acquérir des semences de qualité, des équipements et des intrants nécessaires à l'amélioration de leurs rendements. Dans la région de Koulikoro, des agriculteurs ont pu bénéficier de ces prêts pour diversifier leurs cultures et augmenter leur production.

Le projet met également un accent fort sur la formation des agriculteurs. Des ateliers de formation sont organisés pour enseigner aux agriculteurs des compétences pratiques en gestion financière, comptabilité et techniques agricoles. Par exemple, dans le cadre de ce projet, des sessions de formation à Bamako ont permis à des groupes d'agriculteurs d'apprendre à établir un budget et à gérer leurs dépenses, ce qui a conduit à une meilleure gestion de leurs ressources².

Un autre aspect essentiel est l'amélioration des compétences économiques et financières des petites exploitations. Le projet GIZ inclut des modules de formation sur la gestion d'entreprise, visant à renforcer la capacité des agriculteurs à prendre des décisions éclairées. Dans la région de Ségou, des formations ont été dispensées pour aider les petits exploitants à développer des plans d'affaires, facilitant ainsi leur accès à des financements et à des marchés.

¹ Gouvernement du Mali. (2023). Initiatives de financement inclusif dans le secteur agricole. Bamako.

² Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). (2023). Rapport sur le Projet de Promotion du Financement Agricole au Mali. Bonn.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Le projet encourage également la création de réseaux entre agriculteurs et institutions financières. Par exemple, des foires agricoles ont été organisées pour rassembler les agriculteurs, les représentants de banques et les institutions de microfinance. Ces événements permettent aux agriculteurs de comprendre les produits financiers disponibles et de rencontrer des acteurs clés du secteur. Il joue un rôle fondamental dans le renforcement du secteur agricole au Mali. En développant des produits financiers adaptés et en formant les agriculteurs, il contribue à améliorer la viabilité économique des exploitations agricoles et à promouvoir un développement rural durable.

INAGRAM

L'Initiative Agricole pour le Mali (INAGRIM) est un programme stratégique visant à soutenir l'agriculture, l'élevage, la pêche et la protection de l'environnement au Mali. Cette initiative est conçue pour aider au développement d'activités agricoles génératrices de revenus, tout en promouvant l'émancipation des femmes et des jeunes agriculteurs. INAGRIM s'illustre également par la réalisation de projets agro-pastoraux et agro-industriels.

Un des axes majeurs d'INAGRIM est le soutien aux activités génératrices de revenus. Cela inclut la promotion de cultures vivrières et de cultures de rente. Par exemple, dans la région de Ségou, l'initiative a soutenu des groupes d'agriculteurs dans la culture du sésame et du niébé, deux cultures à forte valeur ajoutée. Grâce à des formations sur les techniques de culture et de transformation, les agriculteurs ont pu augmenter significativement leurs rendements et leurs revenus.

La promotion de l'émancipation des femmes et des jeunes agriculteurs est également centrale à la mission d'INAGRIM. Des programmes spécifiques ont été mis en place pour former les femmes aux techniques agricoles modernes et à la gestion d'entreprise. Par exemple, le projet.

"Femme Agricultrice" à Mopti a permis à des femmes de se regrouper en coopératives, améliorant ainsi leur accès aux ressources et aux marchés. Ces coopératives ont non seulement renforcé leurs capacités économiques, mais ont également favorisé leur participation dans les décisions communautaires.

INAGRIM développe également des projets agro-sylvo-pastoraux, qui intègrent l'agriculture, l'élevage et la gestion des forêts. Par exemple, dans la région de Kayes, un projet de reforestation a été lancé pour restaurer les terres dégradées tout en intégrant des pratiques agricoles durables. Ce projet a permis de former des agriculteurs sur la gestion des ressources

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

naturelles, favorisant ainsi la durabilité des systèmes de production. En matière de développement agro-industriel, INAGRIM soutient la transformation locale des produits agricoles. Des projets de création d'unités de transformation pour des produits comme le riz et le manioc ont été mis en œuvre. Dans la région de Koulikoro, une unité de transformation de manioc a été créée, permettant aux agriculteurs de valoriser leur production et d'accéder à de nouveaux marchés, tout en créant des emplois locaux.

Enfin, INAGRIM met également l'accent sur la protection de l'environnement. Des initiatives de formation sur les techniques de culture respectueuses de l'environnement, comme l'agroécologie, sont proposées aux agriculteurs.

Cela contribue à la préservation des sols et à la biodiversité, tout en garantissant la durabilité des pratiques agricoles¹.

d. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) joue un rôle déterminant dans la promotion de l'agriculture durable au Mali en mettant en œuvre divers projets visant à renforcer les chaînes de valeur agricoles et à favoriser l'autosuffisance alimentaire. Ces initiatives sont essentielles pour améliorer la sécurité alimentaire et le développement rural dans le pays.

Promotion de l'Agriculture Durable

La FAO met en œuvre des projets visant à introduire des pratiques agricoles durables. Par exemple, le projet de Formation sur l'Agriculture

Durable a été lancé dans plusieurs régions, dont Ségou et Kayes. Ce programme enseigne aux agriculteurs des techniques telles que la rotation des cultures, la culture de couverture et la gestion intégrée des ravageurs. Ces pratiques permettent non seulement d'augmenter la productivité, mais aussi de préserver les ressources naturelles.

Renforcement des Chaînes de Valeur Agricoles La FAO s'engage également à renforcer les chaînes de valeur agricoles. Un projet notable est celui du Système de Traçabilité et d'Accès aux Marchés, qui vise à améliorer la qualité des produits agricoles et leur accès aux marchés.

¹ Initiative Agricole pour le Mali (INAGRIM). (2023). Rapport annuel sur les activités et impacts. Bamako.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Par exemple, des agriculteurs de la région de Koulikoro ont été formés sur les normes de qualité et de sécurité alimentaire, ce qui leur a permis de mieux se positionner sur les marchés nationaux et internationaux.

Autosuffisance Alimentaire

L'un des objectifs majeurs de la FAO est d'atteindre l'autosuffisance alimentaire au Mali.

Dans le cadre du projet "Réhabilitation des Zones de Production Agricole", la FAO soutient la réhabilitation de terres agricoles dégradées en introduisant des techniques de conservation des sols. Par exemple, dans la région de Mopti, des techniques de terrassement et de construction de diguettes ont été mises en œuvre pour améliorer la gestion de l'eau et augmenter la productivité des cultures vivrières.

Projets Spécifiques

Un projet spécifique de la FAO est le Programme de Renforcement des Capacités en

Agroécologie, qui vise à former les agriculteurs sur des pratiques agroécologiques. Ce programme a permis de former plus de 5 000 agriculteurs dans des techniques telles que l'agroforesterie et la permaculture, contribuant ainsi à la durabilité des systèmes agricoles et à la sécurité alimentaire des communautés.

Collaboration avec les Acteurs Locaux

La FAO collabore également avec des organisations locales et des coopératives pour amplifier l'impact de ses projets. Par exemple, en partenariat avec l'Association Malienne des Pêcheurs, la FAO a développé des programmes pour améliorer la gestion des ressources halieutiques, garantissant ainsi la durabilité des pratiques de pêche tout en soutenant les moyens de subsistance des communautés riveraines.

Elle joue un rôle essentiel dans la promotion de l'agriculture durable et le renforcement des chaînes de valeur agricoles au Mali, contribuant ainsi à l'autosuffisance alimentaire et à la sécurité des moyens de subsistance¹.

e. L'initiative "AgriProFocus"

C'est un réseau international qui joue un rôle crucial dans la connexion entre agriculteurs, entrepreneurs et investisseurs, facilitant ainsi l'accès aux financements et aux

¹ FAO. (2023). Rapport sur l'agriculture durable au Mali. Rome.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

formations pour les entrepreneurs agricoles. Ce réseau s'inscrit dans une démarche collaborative visant à renforcer les capacités des acteurs du secteur agricole et à stimuler l'innovation.

AgriProFocus aide les entrepreneurs agricoles à accéder à des financements adaptés à leurs besoins. Par exemple, le réseau organise des forums d'investissement où des entrepreneurs peuvent présenter leurs projets à des investisseurs potentiels. Lors d'un forum à Bamako, plusieurs start-ups ont eu l'opportunité de pitch leur projet, ce qui a conduit à des investissements directs dans des coopératives de transformation alimentaire et des projets d'agriculture durable. Un autre aspect clé d'AgriProFocus est l'organisation de sessions de formation et d'ateliers. Ces formations couvrent des sujets variés. Tels que la gestion d'entreprise. Le Marketing agricole, et l'agroécologie. Par exemple, dans le cadre d'un programme de formation à Mopti, des agriculteurs ont appris à diversifier leurs cultures et à utiliser des techniques de conservation d'eau, ce qui a amélioré leur résilience face aux aléas climatiques. AgriProFocus favorise également la mise en réseau entre les acteurs du secteur. À travers des événements comme les Journées de l'Agriculture, les agriculteurs et les entrepreneurs ont l'occasion de partager leurs expériences et de développer des partenariats. Lors d'une récente journée à Koulikoro, des agriculteurs engagés dans la culture du sésame ont échangé des bonnes pratiques avec d'autres producteurs, ce qui a permis d'améliorer la qualité de leur production.

Innovations et Technologies

Le réseau met également l'accent sur la promotion des innovations et des technologies.

AgriProFocus collabore avec des start-ups technologiques pour introduire des solutions numériques dans l'agriculture. Par exemple, un partenariat avec une entreprise de technologie a abouti à la création d'une application mobile permettant aux agriculteurs de suivre les prix des marchés en temps réel, améliorant ainsi leur capacité à négocier et à vendre leurs produits.

Impact Sur les Femmes et les Jeunes AgriProFocus a également des programmes spécifiques pour promouvoir l'émancipation des femmes et des jeunes dans l'agriculture. Des initiatives telles que des groupes de femmes agricultrices ont été mises en place pour leur fournir une plateforme d'échange et de soutien. Ces groupes ont non seulement amélioré

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

l'accès aux financements, mais ont également renforcé la confiance en soi des femmes dans la gestion de leurs exploitations¹.

f. Banque mondiale

La Banque Mondiale joue un rôle crucial dans le développement rural au Mali en finançant plusieurs projets axés sur l'amélioration des infrastructures et le soutien aux agriculteurs et aux entrepreneurs. Ces initiatives visent à renforcer la productivité agricole, à améliorer l'accès aux marchés et à promouvoir une croissance économique durable.² Un des projets emblématiques soutenus par la Banque Mondiale est le Programme de Développement Rural Inclusif. Ce programme a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus des exploitants agricoles. Par exemple, dans la région de Ségou, le projet a permis de réhabiliter des canaux d'irrigation, facilitant ainsi l'accès à l'eau pour les cultures. Les agriculteurs ont rapporté une augmentation de 25 % de leur production de riz grâce à ces améliorations.

La Banque Mondiale finance également des projets d'infrastructure rurale. Le projet de Construction et Réhabilitation des Routes Rurales est un exemple clé. Ce projet vise à améliorer l'accès aux marchés pour les agriculteurs en construisant et en réhabilitant des routes. Dans la région de Kayes, la réhabilitation de la route reliant plusieurs villages a permis aux agriculteurs de transporter plus facilement leurs produits vers les marchés urbains, réduisant ainsi les coûts de transport de 30 %.

La Banque Mondiale soutient les petites et moyennes entreprises agricoles (PME) par le biais de programmes de financement et de formation. Le programme "Compétitivité et Innovation" aide les PME à accéder à des financements adaptés et à améliorer leurs capacités.

Enfin, les projets financés par la Banque Mondiale ont un impact direct sur la sécurité alimentaire. Le programme de Systèmes de Sécurité Alimentaire met en avant des pratiques agricoles durables et des systèmes de production diversifiés. Dans la région de Tombouctou, des initiatives de culture de légumes et d'irrigation ont été mises en place, améliorant l'accès des communautés à une alimentation nutritive tout en générant des revenus supplémentaires pour les familles³.

¹ AgriProFocus. (2023). Rapport d'activités et impact au Mali. Amsterdam.

² Ministère de l'Agriculture du Mali. (2022). Partenariats pour l'innovation et le financement agricole. Bamako.

³ Banque Mondiale. (2023). Rapport sur le développement rural au Mali. Washington, D.C

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

g. Programme de coopération de l'Union Européenne :

Le Programme de coopération technique de l'Union Européenne (UE) joue un rôle clé dans le soutien à l'entrepreneuriat agricole au Mali, en mettant l'accent sur l'innovation et l'accès aux marchés. Cette initiative vise à renforcer les capacités des agriculteurs et des entrepreneurs, tout en favorisant des pratiques durables et la compétitivité du secteur. L'un des objectifs principaux de l'UE est de renforcer l'entrepreneuriat agricole à travers des projets ciblés. Par exemple, le projet "Agri-Entrepreneurship" a été mis en place pour former des jeunes agriculteurs aux compétences entrepreneuriales. Dans ce cadre, des ateliers sont organisés pour enseigner des concepts tels que l'élaboration de plans d'affaires, la gestion financière et le marketing. À Bamako, des sessions de formation ont permis à plus de 1 200 jeunes de développer des projets agricoles viables, contribuant ainsi à la création de nouvelles entreprises. Le programme de l'UE met également un accent fort sur l'innovation dans le secteur agricole. Un autre aspect crucial du programme est l'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits agricoles. L'UE a soutenu des initiatives visant à connecter les agriculteurs aux marchés locaux et régionaux.

Le programme de coopération technique soutient également le développement des chaînes de valeur agricoles. Par exemple, un projet axé sur la transformation du manioc a permis de former des groupes de femmes à la transformation et à la commercialisation de ce produit. Grâce à ce soutien, les femmes de Kayes ont pu créer des entreprises de transformation, augmentant leur autonomie économique et leur capacité à accéder aux marchés.

L'UE encourage la collaboration entre les acteurs du secteur. Des partenariats avec des ONG locales, des institutions de recherche et des entreprises privées ont été établis pour maximiser l'impact des projets. Par exemple, avec l'appui de l'Institut d'Économie Rurale (IER), des initiatives de recherche et développement ont été mises en place pour introduire des variétés de cultures plus résistantes aux maladies, améliorant ainsi la productivité des exploitations agricoles¹.

¹ Oxfam. (2023). Collaboration avec Agri-Business Incubation Hub pour le développement durable. Bamako.

3. Initiatives privées

3.1: Agri-Business Incubation Hub (ABIH)

L'Agri-Business Incubation Hub (ABIH) est une initiative privée qui se consacre à soutenir les jeunes entrepreneurs agricoles au Mali. En offrant des services d'incubation, de mentorat et de formation, le hub joue un rôle essentiel dans le développement de l'entrepreneuriat agricole, en aidant les jeunes à transformer leurs idées innovantes en projets viables.

L'ABIH propose un programme d'incubation qui permet aux jeunes entrepreneurs de développer leurs projets dans un environnement propice à l'innovation. Par exemple, un groupe d'étudiants de l'Université de Bamako a été incubé par le hub pour développer une application mobile visant à connecter les agriculteurs aux marchés. Grâce à l'accompagnement du hub, ces jeunes ont pu peaufiner leur idée, réaliser des études de marché et lancer leur produit avec succès.

Le mentorat est un aspect clé de l'ABIH. Des entrepreneurs expérimentés et des experts du secteur agricole offrent des conseils aux jeunes incubés. Par exemple, un mentorat a été mis en place pour un projet de culture hydroponique développé par des jeunes de la région de Koulikoro. Grâce à l'expertise de leur mentor, les jeunes ont pu optimiser leur système de culture, ce qui a considérablement augmenté leur rendement et leur rentabilité¹.

L'ABIH organise régulièrement des sessions de formation sur divers sujets, y compris la gestion d'entreprise, la comptabilité, le marketing et les techniques agricoles durables. Lors d'un atelier à Mopti, par exemple, des participants ont appris à élaborer des plans d'affaires solides, ce qui a permis à plusieurs d'entre eux de sécuriser des financements auprès d'institutions financières locales.

Il aide également les jeunes entrepreneurs à accéder aux marchés. Cela inclut l'organisation de foires agricoles et de salons d'entrepreneuriat où les jeunes peuvent présenter leurs produits. Lors d'une foire à Bamako, plusieurs jeunes agriculteurs ont pu vendre leurs produits directement aux consommateurs, ce qui a renforcé leur visibilité et leur réseau commercial. L'ABIH collabore avec des institutions académiques et des organisations internationales pour renforcer les capacités des jeunes agriculteurs. Par exemple, un partenariat avec l'Institut d'Économie Rurale (IER) a permis de développer des programmes de recherche appliquée, offrant aux entrepreneurs l'accès à des résultats de recherche

¹ Ministère de l'Agriculture du Mali. (2022). Initiatives pour le développement de l'agriculture et de l'entrepreneuriat. Bamako.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

pertinents pour leurs projets. De plus, une collaboration avec des ONG comme Oxfam a permis de mettre en place des formations sur la résilience face aux défis climatiques¹.

3.2: 2scale

Le projet 2SCALE (Towards Sustainable Climates and Agricultural Livelihoods) est un exemple emblématique de partenariat public-privé visant à transformer les systèmes agroalimentaires en Afrique, en particulier au Mali. Ce projet cherche à développer des modèles d'affaires inclusifs qui améliorent la qualité de vie des petits exploitants agricoles tout en soutenant les entreprises privées.

2SCALE a pour principaux objectifs de renforcer les chaînes de valeur agricoles et de faciliter les partenariats entre petits agriculteurs et entreprises agro-industrielles. Par exemple, au Mali, le projet a collaboré avec des coopératives de producteurs de riz pour améliorer la qualité de la production et établir des contrats avec des entreprises agro-industrielles. Grâce à cette initiative, les agriculteurs ont constaté une augmentation de 30 % de leurs revenus, tout en bénéficiant de formations sur les pratiques agricoles durables.

Un autre exemple est le développement de chaînes de valeur pour le fonio, une céréale traditionnelle sous-exploitée. 2SCALE a introduit des initiatives pour valoriser cette culture, incluant des formations pour les agriculteurs et des partenariats avec des transformateurs. Cela a permis de créer une marque de fonio bio, augmentant ainsi la demande et les revenus des producteurs de 50 %. Le projet aborde également la question de l'accès au financement, en travaillant avec des institutions financières pour développer des produits adaptés aux petits exploitants. Cette initiative a permis à plus de 5 000 agriculteurs d'accéder à des microcrédits, leur permettant d'investir dans leurs exploitations².

3.3: Faso Kaba

Faso Kaba est une entreprise privée malienne essentielle dans le secteur agroalimentaire, spécialisée dans la production et la distribution de semences améliorées. En collaborant avec des organisations internationales et des programmes gouvernementaux, Faso Kaba joue un rôle clé dans l'amélioration de la productivité agricole et la sécurité alimentaire au Mali. L'un des principaux axes d'action de Faso Kaba est la production de semences de cultures vitales telles que le mil, le maïs et le sorgho. Grâce à ses semences améliorées, l'entreprise permet

¹ Agri-Business Incubation Hub. (2023). Rapport annuel sur les activités et impact des incubes. Bamako.

² 2SCALE Project Website. (n.d.). Retrieved from 2scale.org

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

aux agriculteurs d'augmenter leurs rendements de 20 à 40% par rapport aux semences traditionnelles.

Par exemple, les semences de maïs fournies par Faso Kaba ont démontré un rendement moyen de 3 tonnes par hectare, contre 1,5 tonne pour les exploitations utilisant des semences locales. Cette amélioration significative de la productivité est cruciale dans un pays où la sécurité alimentaire est un enjeu majeur.

Faso Kaba collabore étroitement avec des organisations telles que l'Institut International de Recherche sur le Riz (IRRI) et le Centre international pour l'amélioration des maïs et du blé (CIMMYT). Ces partenariats permettent d'accéder à des technologies avancées et à des pratiques agricoles modernes, que l'entreprise transmet ensuite aux agriculteurs maliens. En 2022, Faso Kaba a formé plus de 1 500 agriculteurs sur l'utilisation optimale des semences améliorées, ce qui a conduit à une augmentation notable de la production dans les zones ciblées. L'impact de Faso Kaba ne se limite pas à l'augmentation des rendements ; il contribue également à renforcer les chaînes de valeur agricoles. En facilitant l'accès à des semences de qualité, l'entreprise permet aux agriculteurs d'accéder à de nouveaux marchés, améliorant ainsi leurs revenus et leur autonomie financière.

Cette dynamique est essentielle pour soutenir les communautés rurales et promouvoir le développement économique local. En période de crise alimentaire ou de sécheresse, les semences améliorées de Faso Kaba offrent une meilleure résilience face aux aléas climatiques. L'introduction de variétés résistantes à la sécheresse a permis aux agriculteurs de maintenir une production stable même dans des conditions difficiles. Cela joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire, surtout dans un contexte où le climat est de plus en plus imprévisible. En renforçant la sécurité alimentaire et en offrant de nouvelles opportunités économiques aux agriculteurs, Faso Kaba participe activement au développement rural au Mali¹.

3.4: Institutions financières privées

Les institutions financières privées, telles que les banques et les coopératives de crédit, jouent un rôle essentiel dans le soutien à l'entrepreneuriat agricole au Mali en offrant des produits financiers adaptés aux besoins spécifiques des agriculteurs et des entrepreneurs. Ces institutions collaborent souvent avec des programmes gouvernementaux et des ONG pour maximiser leur impact sur le développement rural et la sécurité alimentaire. Parmi les produits financiers proposés, les prêts à taux réduit sont particulièrement significatifs.

¹ Faso Kaba Official Website. (n.d.). Retrieved from fasokaba.com

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Les institutions de microfinance, telles que Soro Yiriwaso, jouent également un rôle crucial en offrant des services financiers aux petits exploitants qui n'ont souvent pas accès aux banques traditionnelles. Soro Yiriwaso propose des microcrédits spécifiquement conçus pour financer des projets agricoles à petite échelle. En 2021, cette institution a soutenu près de 10 000 agriculteurs, leur permettant d'améliorer leurs pratiques agricoles et d'augmenter leur production. Ces microcrédits sont souvent accompagnés de formations sur la gestion financière, ce qui renforce la capacité des agriculteurs à utiliser efficacement les fonds. Certaines institutions financières collaborent avec des ONG pour offrir des subventions en complément des prêts. Le programme Mali Agribusiness Support Program (MASP), par exemple, soutenu par des ONG comme Oxfam, facilite l'accès à des fonds de subvention destinés aux agriculteurs qui s'engagent à adopter des pratiques durables. En 2022, ce programme a distribué plus de 500 millions de francs CFA sous forme de subventions, visant à promouvoir l'innovation et la durabilité dans le secteur agricole.

Les partenariats entre institutions financières, ONG et programmes gouvernementaux sont également essentiels pour renforcer l'impact de ces initiatives. La Banque Mondiale, par exemple, a soutenu des projets de développement rural au Mali, facilitant la collaboration entre les banques locales et les agriculteurs. Ce type de partenariat a permis de créer des produits financiers plus accessibles et adaptés aux réalités des exploitants agricoles. De plus, la Coopérative de Crédit de Sikasso a mis en place des formations financières pour les agriculteurs en collaboration avec des ONG locales, formant plus de 1 500 agriculteurs en 2021 sur la gestion des finances et l'utilisation des produits financiers disponibles.

L'impact de ces initiatives sur l'entrepreneuriat agricole est significatif. En facilitant l'accès au crédit et en offrant des formations, ces institutions permettent aux agriculteurs d'investir dans leurs exploitations, d'améliorer leur productivité et de diversifier leurs activités. Les agriculteurs ayant bénéficié de microcrédits rapportent souvent une augmentation de 30 % de leur production, ce qui a des effets positifs sur leurs revenus et leur qualité de vie¹.

3.5 Initiatives Technologiques au Service de l'Agriculture au Mali

Le secteur agricole au Mali bénéficie de l'émergence d'entreprises technologiques privées qui développent des solutions innovantes pour améliorer la productivité et la durabilité. Ces initiatives incluent la création d'applications mobiles qui fournissent des informations

¹ Banque Agricole du Mali. (2022). Rapport Annuel 2022. Bamako : Banque Agricole du Mali.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

météorologiques, des conseils agricoles et des services de marché, permettant ainsi aux agriculteurs de prendre des décisions éclairées.

Un exemple marquant est AgroTech, une startup malienne qui a conçu une application mobile dédiée aux agriculteurs. L'application offre plusieurs fonctionnalités, notamment des prévisions météorologiques précises, des alertes sur les maladies des cultures et des conseils pratiques sur les meilleures pratiques agricoles.

Grâce à des partenariats avec des services météorologiques locaux et des experts en agronomie, AgroTech fournit des informations en temps réel adaptées aux besoins des agriculteurs. En 2021, une étude a révélé que les agriculteurs utilisant l'application ont vu leurs revenus augmenter de 25% en moyenne, grâce à une meilleure gestion de la vente de leurs produits.

De plus, AgroTech collabore avec des ONG et des programmes gouvernementaux pour étendre son impact. Par exemple, en s'associant avec Oxfam, la startup a pu organiser des ateliers de formation pour les agriculteurs sur l'utilisation de la technologie numérique dans leurs pratiques agricoles. Ces ateliers ont touché plus de 2 000 agriculteurs, renforçant leur capacité à utiliser des outils numériques pour améliorer leur production.

Les initiatives telles qu'AgroTech démontrent comment les technologies peuvent transformer le secteur agricole au Mali. En fournissant des informations critiques et en facilitant l'accès aux marchés, ces solutions aident les agriculteurs à surmonter les défis liés aux conditions climatiques incertaines et à la concurrence sur les marchés.

L'utilisation de solutions technologiques représente donc une étape clé vers la modernisation de l'agriculture malienne, favorisant une meilleure résilience et une augmentation de la sécurité alimentaire¹.

Section 2 : Cadre réglementaire et politique publique

1. Cadre réglementaire

1.1: code rural

Les agriculteurs disposent d'un droit fondamental d'exploiter les terres qu'ils possèdent ou qu'ils louent, ce qui englobe une série d'activités essentielles à leur subsistance et à la production alimentaire. Ce droit est encadré par le Code rural, qui précise les conditions dans lesquelles ces exploitations peuvent être menées, garantissant ainsi une utilisation durable et

¹ AgroTech Official Website. (n.d.). Retrieved from agrotechmali.com

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

responsable des ressources. Les agriculteurs ont le droit de cultiver des plantes, d'élever des animaux et de mener des activités connexes, telles que la transformation des produits agricoles. Ces activités sont cruciales non seulement pour la sécurité alimentaire, mais aussi pour le développement économique des zones rurales. L'exploitation agricole doit néanmoins respecter les réglementations en vigueur, notamment celles relatives à la protection de l'environnement et au bien-être animal. Le Code rural impose donc des normes qui visent à équilibrer la productivité agricole avec la durabilité écologique ¹.

En ce qui concerne les droits de propriété, le Code rural joue un rôle protecteur en garantissant que les agriculteurs ne peuvent être expropriés sans juste compensation. Cela signifie qu'en cas de nécessité d'expropriation pour des raisons d'intérêt public, les agriculteurs doivent être indemnisés équitablement, garantissant ainsi leur sécurité économique et leur stabilité. Ce principe est fondamental pour encourager l'investissement dans l'agriculture, car il rassure les agriculteurs sur la protection de leur patrimoine².

En résumé, le droit d'utiliser les terres est un pilier central de l'entrepreneuriat agricole. Il permet aux agriculteurs de mener leurs activités en toute légitimité, tout en étant protégés contre les abus et les expropriations injustes. Ce cadre législatif favorise un environnement propice à la croissance et à l'innovation dans le secteur agricole, essentiel pour répondre aux besoins alimentaires croissants de la population.

Accès aux ressources

Les agriculteurs ont le droit fondamental d'accéder à des ressources essentielles, telles que l'eau, les semences et les outils agricoles, qui sont cruciales pour le succès de leurs activités. Dans de nombreuses zones rurales, l'accès à ces ressources peut être limité en raison de divers facteurs, notamment la concurrence pour l'eau, les coûts des semences de qualité et la disponibilité d'équipements agricoles. Ce droit est particulièrement important pour garantir la viabilité économique des exploitations agricoles et la sécurité alimentaire. L'eau, en tant que ressource vitale pour l'agriculture, est soumise à des réglementations spécifiques. Les agriculteurs doivent pouvoir accéder à des sources d'eau pour l'irrigation de leurs cultures et l'abreuvement des animaux. Le Code rural impose des mesures visant à protéger les droits d'accès à l'eau, en tenant compte des besoins des agriculteurs tout en respectant les exigences

¹ Code rural, Article 1 : Normes d'exploitation des terres.

² Code rural, Article 2 : Protection des droits de propriété et conditions d'expropriation.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

de conservation de l'environnement ¹. Cela inclut des dispositions pour la gestion durable des ressources en eau, afin d'éviter la surexploitation et d'assurer une répartition équitable.

En ce qui concerne les semences, le Code stipule que les agriculteurs doivent avoir accès à des variétés adaptées à leurs conditions locales, ce qui est essentiel pour améliorer les rendements et la résilience face aux changements climatiques.

Les politiques publiques encouragent également la recherche et le développement de semences innovantes, tout en garantissant que les petits exploitants puissent bénéficier de ces avancées².

Les outils agricoles représentent un autre aspect crucial de l'accès aux ressources. Le Code prévoit des mesures pour faciliter l'acquisition d'équipements modernes, notamment par le biais de subventions ou de prêts à taux réduit, permettant ainsi aux agriculteurs d'améliorer leur productivité et leur compétitivité sur le marché³.

Protection de la propriété intellectuelle

Les agriculteurs bénéficient d'une protection juridique significative en matière de propriété intellectuelle, particulièrement en ce qui concerne les variétés de plantes et les innovations agricoles. Cette protection est essentielle pour encourager la recherche et le développement dans le secteur agricole, permettant aux agriculteurs de tirer des bénéfices économiques de leurs créations.

La législation sur la propriété intellectuelle inclut des dispositions spécifiques pour les variétés de plantes, souvent sous forme de certificats d'obtention végétale. Ces certificats confèrent aux agriculteurs des droits exclusifs sur les nouvelles variétés qu'ils développent, leur permettant de contrôler la production, la distribution et la commercialisation de ces plantes. Cela signifie qu'ils peuvent percevoir des redevances sur la vente de semences issues de leurs variétés, stimulant ainsi l'innovation et la diversité génétique dans l'agriculture. En outre, la protection des innovations agricoles, telles que les techniques de culture et les procédés de transformation, permet aux agriculteurs de protéger leurs inventions contre l'utilisation non autorisée par des tiers. Cela renforce leur position sur le marché et leur offre des incitations à investir dans la recherche et le développement. La capacité à protéger leurs

¹ Code rural, Article 3: Régulations sur l'accès à l'eau.

² Code rural, Article 4 : Dispositions concernant les semences.

³ Code rural, Article 5: Mesures pour l'acquisition d'outils agricoles

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

innovations favorise également la collaboration entre agriculteurs, chercheurs et entreprises, créant ainsi un écosystème dynamique propice à l'innovation ¹.

Cependant, cette protection doit être équilibrée avec l'accès aux ressources génétiques, afin de ne pas restreindre la capacité des agriculteurs à utiliser des variétés de plantes traditionnelles ou à partager des connaissances au sein de leurs communautés. Des mécanismes de partage équitable des bénéfices sont donc nécessaires pour garantir que tous les acteurs du secteur agricole puissent en bénéficier sans entraver la biodiversité.

1.2: Obligations des agriculteurs

a) Respect des normes environnementales

Les agriculteurs ont la responsabilité cruciale de respecter les normes environnementales, qui sont essentielles pour garantir la durabilité de leurs activités et la préservation des écosystèmes. Ces normes couvrent plusieurs aspects, notamment la gestion des sols, des eaux et des déchets, et visent à minimiser l'impact environnemental des pratiques agricoles.

La gestion des sols est une priorité pour les agriculteurs, car la santé du sol est directement liée à la productivité agricole. Les agriculteurs doivent adopter des pratiques telles que la rotation des cultures, le couvert végétal et l'agriculture de conservation, qui améliorent la structure du sol, favorisent la biodiversité microbienne et réduisent l'érosion. Le Code rural impose des obligations spécifiques pour maintenir la fertilité des sols et éviter la salinisation ou la dégradation des terres.

L'eau est une ressource vitale pour l'agriculture, et sa gestion durable est essentielle pour éviter le gaspillage et la pollution. Les agriculteurs doivent respecter les réglementations sur l'irrigation, en utilisant des techniques efficaces telles que l'irrigation goutte à goutte. De plus, ils doivent garantir que les eaux usées et les produits chimiques ne contaminent pas les sources d'eau potable. Le Code stipule des mesures pour protéger les ressources en eau et incite les agriculteurs à participer à des programmes de gestion intégrée des ressources en eau.

La gestion des déchets agricoles est une autre obligation essentielle. Les agriculteurs doivent être conscients de l'impact de leurs déchets, qu'il s'agisse de résidus de culture, d'emballages ou de produits chimiques. Ils sont tenus de mettre en œuvre des pratiques telles que le compostage et le recyclage des matériaux, afin de réduire leur empreinte écologique et de favoriser le recyclage des nutriments dans le sol. Des réglementations spécifiques

¹ Code rural, Article 3 : Protection des variétés de plantes et des innovations agricoles.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

concernant l'élimination des déchets dangereux et des produits phytosanitaires sont également en place pour protéger l'environnement et la santé publique¹.

En résumé, le respect des normes environnementales est une obligation fondamentale pour les agriculteurs, leur permettant de contribuer à la durabilité et à la protection des ressources naturelles. Ces pratiques ne sont pas seulement bénéfiques pour l'environnement, mais elles renforcent également la résilience des exploitations agricoles face aux défis liés aux changements climatiques et à la dégradation des terres. En intégrant des pratiques agricoles durables, les agriculteurs peuvent assurer la viabilité de leur activité tout en préservant la biodiversité et en protégeant les écosystèmes locaux.

b) Tenue de registres

Le Code rural impose aux agriculteurs l'obligation de tenir des registres précis concernant plusieurs aspects essentiels de leur activité, notamment la production, l'utilisation des intrants et la vente des produits. Cette exigence vise à garantir la traçabilité et la sécurité alimentaire, deux éléments cruciaux dans le contexte actuel de sensibilisation accrue à la santé publique et à la sécurité des aliments.

La traçabilité est un principe fondamental qui permet de suivre un produit tout au long de sa chaîne de production, de la ferme jusqu'au consommateur. En tenant des registres détaillés, les agriculteurs peuvent répondre rapidement aux problèmes potentiels, tels que la contamination ou les rappels de produits. Cela renforce la confiance des consommateurs dans la sécurité des aliments qu'ils achètent. Le Code stipule que les agriculteurs doivent documenter chaque étape de la production, y compris les variétés cultivées, les dates de plantation et de récolte, ainsi que les volumes produits.

Il est également crucial pour les agriculteurs de tenir des registres sur l'utilisation des intrants, tels que les engrais, les pesticides et les semences. Cette documentation permet non seulement de suivre les quantités utilisées, mais également d'évaluer l'impact de ces intrants sur la santé du sol et de l'environnement. En maintenant des enregistrements précis, les agriculteurs peuvent optimiser leurs pratiques, réduire le gaspillage et minimiser les risques d'excès de résidus chimiques dans les produits agricoles. Les registres concernant la vente des produits sont indispensables pour assurer la transparence et la conformité aux réglementations en matière de commercialisation.

¹ Code rural, Article 4 : Normes environnementales et obligations de gestion.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Les agriculteurs doivent noter les quantités vendues, les clients et les prix, ce qui leur permet d'analyser leur performance économique et d'ajuster leurs stratégies de vente. Ces informations sont également essentielles en cas d'audits ou de contrôles réglementaires, garantissant que les agriculteurs respectent les normes de qualité et de sécurité alimentaire¹.

c) Formation continue

Les agriculteurs jouent un rôle clé dans la sécurité alimentaire et le développement durable, ce qui rend la formation continue essentielle pour leur réussite professionnelle. Le Code rural encourage activement la participation des agriculteurs à des programmes de formation afin de les aider à se familiariser avec les nouvelles technologies et les pratiques agricoles durables. Cette démarche vise à améliorer leurs compétences, à renforcer leur compétitivité et à favoriser une agriculture plus résiliente face aux défis contemporains.

L'évolution rapide des technologies agricoles, telles que l'agriculture de précision, les drones, et les systèmes de gestion des cultures, nécessite que les agriculteurs soient constamment formés. La formation continue leur permet d'acquérir des connaissances sur l'utilisation de ces outils, qui peuvent améliorer l'efficacité de la production, réduire les coûts et minimiser l'impact environnemental. Par exemple, les formations sur l'irrigation intelligente peuvent aider les agriculteurs à optimiser l'utilisation de l'eau, une ressource de plus en plus précieuse.

Les pratiques agricoles durables, telles que la rotation des cultures, l'agriculture biologique et la gestion intégrée des nuisibles, sont également au cœur des programmes de formation. En participant à ces formations, les agriculteurs peuvent apprendre à réduire leur dépendance aux intrants chimiques, à préserver la biodiversité et à améliorer la santé des sols. Cela contribue non seulement à la durabilité de leurs exploitations, mais aussi à la protection de l'environnement et à la satisfaction des exigences croissantes des consommateurs en matière de produits durables.

La formation continue joue également un rôle crucial dans le développement professionnel des agriculteurs. Elle leur permet de rester informés des évolutions législatives, des tendances du marché et des meilleures pratiques. En investissant dans leur formation, les agriculteurs peuvent améliorer leurs compétences en gestion d'entreprise, ce qui est vital pour naviguer dans un environnement économique complexe et en constante évolution. De plus,

¹ Code rural, Article 5: Obligations de tenue de registres pour la traçabilité et la sécurité alimentaire.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

les réseaux établis lors de ces formations peuvent favoriser des collaborations et des échanges d'expériences bénéfiques¹.

1.2 : Normes de production

a) Importance des normes de production

Les normes de production occupent une place centrale dans l'agriculture moderne, étant essentielles pour établir des standards de qualité pour les produits agricoles. Ces normes assurent non seulement la sécurité des consommateurs, mais elles jouent également un rôle déterminant dans la compétitivité des produits sur le marché, contribuant ainsi à la pérennité du secteur agricole.

La sécurité alimentaire est une préoccupation majeure à l'échelle mondiale. Les normes de production définissent des critères stricts concernant l'utilisation de produits chimiques, la gestion des résidus et les conditions d'hygiène dans les exploitations agricoles. En respectant ces normes, les agriculteurs peuvent réduire les risques de contamination et garantir que leurs produits sont sûrs pour la consommation. Par exemple, des réglementations sur les niveaux maximums de résidus de pesticides dans les aliments permettent de protéger la santé des consommateurs et de renforcer leur confiance dans la qualité des produits.

En plus d'assurer la sécurité des consommateurs, les normes de production renforcent la compétitivité des produits agricoles sur le marché. Les produits qui respectent des standards de qualité élevés sont plus susceptibles d'être bien accueillis par les consommateurs, ce qui peut se traduire par une augmentation des ventes et des prix. De plus, la conformité aux normes peut ouvrir des portes vers des marchés internationaux, où des exigences de qualité strictes sont souvent imposées. Les agriculteurs qui obtiennent des certifications de qualité peuvent se démarquer dans un environnement commercial concurrentiel, attirant ainsi des acheteurs soucieux de la qualité.

La mise en œuvre de normes de production contribue à la durabilité et à la pérennité du secteur agricole. En favorisant des pratiques qui préservent les ressources naturelles et respectent l'environnement, ces normes encouragent une agriculture responsable. Elles incitent également les agriculteurs à adopter des méthodes innovantes et durables, ce qui peut améliorer leur résilience face aux défis climatiques et économiques. En intégrant des pratiques de production durables, le secteur agricole peut mieux répondre aux exigences

¹ Code rural, Article 6 : Encouragement à la formation continue et aux pratiques durables.

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

croissantes des consommateurs pour des produits éthiques et respectueux de l'environnement¹.

b) Standards de qualité

Les normes de production établissent des critères spécifiques relatifs à la qualité des produits agricoles, jouant un rôle fondamental dans le fonctionnement du marché. Ces critères incluent des éléments tels que la taille, la couleur, la texture et la saveur des fruits et légumes, ainsi que la santé et le bien-être des animaux destinés à la consommation. Par exemple, des normes précises peuvent stipuler qu'une variété de pomme doit avoir un diamètre minimum et une couleur spécifique pour être classée comme un produit de première qualité. Ces standards permettent aux consommateurs de faire des choix éclairés et de s'assurer qu'ils achètent des produits qui répondent à leurs attentes en matière de qualité.

Les standards de qualité sont souvent élaborés en collaboration avec divers acteurs, y compris des organismes de réglementation, des associations professionnelles, des chercheurs et des experts en agriculture. Ce processus collaboratif garantit que les normes prennent en compte les réalités du terrain ainsi que les besoins du marché. Cela favorise un consensus autour des critères de qualité, ce qui est essentiel pour leur acceptation et leur mise en œuvre par les agriculteurs.

Les normes de qualité visent également à répondre aux attentes croissantes des consommateurs en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de transparence. De plus en plus, les consommateurs recherchent des produits qui non seulement répondent à des critères de qualité visuels, mais qui sont également cultivés de manière responsable et durable. Les normes permettent d'assurer que les produits respectent ces critères, renforçant ainsi la confiance des consommateurs dans ce qu'ils achètent. Par exemple, des labels de qualité peuvent indiquer que des pratiques de culture durables ont été suivies, attirant ainsi des clients soucieux de l'environnement².

c) Sécurité des consommateurs

La sécurité alimentaire est une préoccupation majeure à l'échelle mondiale, influencée par divers facteurs tels que la santé publique, la qualité des produits et la confiance des consommateurs. Les normes de production jouent un rôle clé dans la minimisation des

¹ Code rural, Article 8 : Normes de production et standards de qualité.

² Code rural, Article 9 : Normes de production et critères de qualité

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

risques associés à la consommation de produits agricoles. En établissant des exigences claires et strictes, ces normes garantissent que les aliments sont sûrs à consommer et respectent les standards de qualité requis, renforçant ainsi la sécurité alimentaire dans son ensemble.

Les normes de production imposent des réglementations rigoureuses concernant l'utilisation de produits phytosanitaires. Cela inclut des directives sur les types de produits autorisés, les doses admissibles et les périodes de carence avant la récolte. Ces exigences visent à protéger non seulement la santé des consommateurs, mais aussi celle des agriculteurs et de l'environnement. En limitant les résidus de pesticides dans les produits alimentaires, ces normes contribuent à réduire le risque d'exposition à des substances potentiellement nocives.

La gestion des résidus est un autre aspect crucial des normes de production. Les exploitants agricoles sont tenus de suivre des protocoles stricts pour s'assurer que les résidus de pesticides et d'autres produits chimiques ne contaminent pas les aliments. Cela inclut des pratiques de suivi et des tests réguliers pour vérifier les niveaux de résidus dans les produits récoltés. Ces contrôles renforcent la confiance des consommateurs en garantissant que les produits sur le marché respectent des niveaux de sécurité appropriés.

L'hygiène dans les exploitations agricoles est également une composante essentielle des normes de production. Des pratiques d'hygiène rigoureuses, telles que le nettoyage des équipements, la gestion des déchets et le contrôle des maladies animales, sont imposées pour prévenir les contaminations. Ces mesures aident à garantir que les aliments sont produits dans des conditions saines, minimisant ainsi les risques de maladies d'origine alimentaire. Des audits de conformité réguliers permettent de vérifier le respect de ces normes, assurant ainsi une production alimentaire sûre et fiable. Cela renforce la confiance des consommateurs dans la qualité des produits, favorisant ainsi un système alimentaire plus sûr et durable¹.

d) Compétitivité sur le marché

Les normes de production jouent un rôle crucial dans le maintien de la compétitivité des agriculteurs sur le marché. En établissant des standards de qualité élevés, ces normes assurent que les produits agricoles répondent aux attentes des consommateurs, ce qui est essentiel dans un environnement commercial de plus en plus concurrentiel. Les produits qui respectent ces normes ont de meilleures chances d'être bien accueillis sur le marché, ce qui se traduit souvent par des prix plus élevés et une meilleure valorisation des produits.

¹ Code rural, Article 10 : Normes de production et sécurité alimentaire

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

Les consommateurs sont de plus en plus soucieux de la qualité et de la sécurité des aliments qu'ils achètent. Les agriculteurs qui respectent des normes de production rigoureuses peuvent se différencier par la qualité de leurs produits, ce qui peut influencer les décisions d'achat. Par exemple, des fruits et légumes qui répondent à des critères stricts en termes de taille, de couleur et de goût sont plus susceptibles d'attirer l'attention des consommateurs et de se vendre à un prix premium. Cela particulièrement vrai dans les segments du marché où la demande pour des produits de haute qualité est en forte croissance .

Les certificats de conformité aux normes de production constituent un autre atout pour les agriculteurs. Ces certificats servent de gage de qualité et de sécurité, ce qui est particulièrement important lors de la vente sur les marchés nationaux et internationaux. Avoir des certifications reconnues peut faciliter l'accès à de nouveaux marchés et renforcer la position des agriculteurs dans les chaînes d'approvisionnement. Par exemple, des produits certifiés peuvent bénéficier d'une meilleure visibilité dans les supermarchés et d'une plus grande confiance de la part des consommateurs, ce qui peut se traduire par des volumes de vente accrus.

Dans un environnement commercial où la concurrence est féroce, se conformer aux normes de production peut offrir un avantage concurrentiel significatif. Les agriculteurs qui investissent dans la qualité et la conformité peuvent non seulement améliorer leur réputation, mais aussi attirer des partenariats stratégiques avec des distributeurs et des détaillants désireux de proposer des produits fiables et de haute qualité. Cela peut également leur permettre de s'adapter aux tendances émergentes, telles que la demande croissante pour des produits bio ou des pratiques de durabilité, renforçant ainsi leur position sur le marché¹.

Conclusion du chapitre

L'examen des acteurs, initiatives et politiques de soutien à l'entrepreneuriat agricole au Mali révèle un écosystème complexe et dynamique. Les agriculteurs, coopératives, entrepreneurs, institutions financières et ONG jouent chacun un rôle crucial dans le développement du secteur. Leurs efforts sont soutenus et amplifiés par des programmes gouvernementaux ambitieux et des partenariats public-privé innovants. La Politique de Développement Agricole et le Programme National d'Irrigation de Proximité, entre autres initiatives, démontrent l'engagement du gouvernement malien à moderniser et à renforcer le secteur agricole. Ces programmes, combinés aux efforts des acteurs privés et de la société

¹ Code rural, Article 11 : Normes de production et compétitivité sur le marché

Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.

civile, contribuent à améliorer la productivité, à promouvoir des pratiques agricoles durables et à renforcer la résilience des agriculteurs face aux défis climatiques et économiques.

Cependant, malgré ces progrès, des défis persistent. L'accès au financement reste limité pour de nombreux petits agriculteurs, et l'adoption de technologies modernes n'est pas encore généralisée. De plus, les changements climatiques continuent de poser des risques importants pour la sécurité alimentaire et la stabilité économique du secteur.

Pour l'avenir, il sera crucial de renforcer la coordination entre les différents acteurs et de continuer à investir dans l'innovation et la durabilité. Le développement de l'entrepreneuriat agricole au Mali nécessitera une approche holistique, combinant le soutien financier, la formation, l'accès aux marchés et l'adoption de pratiques agricoles résilientes. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés, le chemin vers un secteur agricole pleinement développé et durable au Mali reste long. Néanmoins, les fondations sont posées pour un avenir prometteur, où l'entrepreneuriat agricole pourra jouer un rôle central dans le développement économique et social du pays.

***CHAPITRE 3 : ENTREPRENEURIAL
AGRICOLE DANS LES RÉGIONS DE
SÉGOU ET SIKASSO***

Introduction

Ce chapitre 3 se concentre sur une étude de cas approfondie de l'entrepreneuriat agricole dans Les régions de Ségou et Sikasso au Mali, deux zones cruciales pour la production agricole et la sécurité alimentaire du pays. L'objectif est d'analyser comment les initiatives entrepreneuriales dans ces régions impactent la sécurité alimentaire locale, dans un contexte où ces "greniers" agricoles font paradoxalement face à des défis alimentaires importants.

Il commence par présenter le contexte géographique, climatique et agricole spécifique de Ségou et Sikasso, soulignant leur importance dans la production nationale de cultures clés comme le riz, le coton et le maïs. Il expose ensuite la méthodologie de recherche adoptée, mettant l'accent sur les critères d'évaluation de l'impact des initiatives entrepreneuriales sur la sécurité alimentaire. L'analyse se poursuit avec un examen détaillé des approches entrepreneuriales dans chaque Région, comparant leurs caractéristiques, leurs forces et leurs faiblesses. Une attention particulière est portée aux défis et opportunités spécifiques rencontrés par les entrepreneurs Agricoles, notamment dans le contexte de l'Office du Niger à Ségou et de la diversification des cultures à Sikasso.

Ce chapitre vise ainsi à fournir une compréhension approfondie des dynamiques Entrepreneuriales agricoles dans ces régions et de leur potentiel impact sur la sécurité Alimentaire locale, offrant une base solide pour l'élaboration de recommandations pratiques et politiques.

Section 1 : Contexte et méthodologie de l'étude

1. Présentation des régions (Ségou et Sikasso)

Les régions de Ségou et Sikasso jouent un rôle crucial dans l'agriculture et l'économie du Mali, tout en présentant des caractéristiques géographiques et climatiques distinctes. Ségou, avec une superficie de 64 947 km², possède un climat sahélien caractérisé par une pluviométrie annuelle de 400-800 mm et une température moyenne de 28°C¹. Sikasso, plus au sud, couvre 71 790 km² et bénéficie d'un climat soudanien avec une pluviométrie de 800-1200 mm par an et une température moyenne de 27°C².

Ces deux régions sont des piliers de la production agricole malienne, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 6 : Production agricole des principales cultures (2020)

¹ Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), "Annuaire Statistique du Mali 2020", 2021.

² Ibid.

Chapitre 3 : *Entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso*

Culture	Ségou (tonnes)	Sikasso (tonnes)	% de la production nationale
Riz	1,200,000	350,000	43%
Coton	50,000	450,000	65%
Mil	800,000	300,000	38%
Mais	200,000	1,000,000	58%

SOURCE :

Ségou abrite l'Office du Niger, un périmètre irrigué de 100 000 hectares qui produit 40% du riz national. Cette région est donc essentielle pour la sécurité alimentaire du pays. Sikasso, quant à elle, est le cœur de la production cotonnière du Mali, contribuant à 65% de la production nationale¹, ce qui en fait un moteur économique important.

Malgré leur rôle prépondérant dans la production agricole, ces régions font face à des défis significatifs en matière de sécurité alimentaire, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Indicateurs de sécurité alimentaire (2021)

Indicateur	Ségou	Sikasso	Moyenne nationale
Prévalence de la sous-alimentation	12.5%	9.8%	10.4%
Taux de malnutrition chronique (enfants <5)	27.3%	23.1%	26.2%
% de ménages en insécurité alimentaire	18.7%	15.2%	17.5%

SOURCE : récapitulatif de données

Ces chiffres révèlent que les deux régions présentent des taux d'insécurité alimentaire légèrement supérieurs à la moyenne nationale, avec Ségou particulièrement touchée. Plusieurs facteurs contribuent à cette situation préoccupante :

. **La variabilité climatique** : Ségou a connu une baisse de 15% de sa pluviométrie entre 2010 et 2020 selon l'Agence nationale de la météorologie du Mali, affectant directement la production agricole.

. **Les conflits** : L'insécurité dans le centre du Mali a perturbé l'accès aux marchés et aux intrants agricoles selon Fao, compromettant la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

. **La pauvreté** : 47.2% de la population de Ségou et 43.7% de celle de Sikasso vivent sous le seuil de pauvreté², limitant l'accès économique à une alimentation adéquate.

¹ Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), "Bilan de la campagne cotonnière 2020-2021", 2021.

² Banque Mondiale, "Poverty and Equity Brief - Mali", 2021

Chapitre 3 : *Entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso*

L'indice de la faim (GHI) pour le Mali était de 27.7 en 2021, classé comme "grave". Ce chiffre souligne l'urgence d'améliorer la situation alimentaire dans le pays, y compris dans ces régions pourtant considérées comme des greniers agricoles.

La transformation de la production agricole en sécurité alimentaire durable dans ces régions reste un défi majeur. Cette situation paradoxale - des régions à forte production agricole confrontées à l'insécurité alimentaire - met en lumière la nécessité d'initiatives entrepreneuriales innovantes dans le secteur agricole. Ces initiatives devraient viser non seulement à augmenter la production, mais aussi à améliorer la distribution, la transformation et l'accessibilité des produits alimentaires pour les populations locales.

2.Objectifs de l'étude de cas

L'étude de cas sur l'entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso au Mali vise à atteindre trois objectifs principaux, dont le dernier mérite une attention particulière : comparer les approches entrepreneuriales entre les deux régions. Cette comparaison est essentielle pour comprendre les dynamiques locales et identifier les stratégies les plus efficaces pour améliorer la sécurité alimentaire.

La comparaison des approches entrepreneuriales entre Ségou et Sikasso révèle des différences significatives, reflétant les conditions agroécologiques et socio-économiques spécifiques à chaque région. À Ségou, l'entrepreneuriat agricole est fortement influencé par la présence de l'Office du Niger, tandis qu'à Sikasso, il est plus diversifié et orienté vers les cultures de rente.

Tableau 8 : Comparaison des approches entrepreneuriales agricoles (2020-2021)

Indicateur	Ségou	Sikasso
Nombre d'entreprises agricoles enregistrées	1,250	1,850
% d'entreprises dirigées par des femmes	28%	35%
Taux d'adoption de technologies agricoles	45%	62%
% d'entreprises pratiquant l'agriculture bio	12%	22%
Accès au crédit agricole (% d'entreprises)	38%	52%

SOURCE : Chambre d'Agriculture du Mali, 2021 ; Ministère de l'Agriculture, 2021

À Ségou, l'entrepreneuriat agricole est dominé par la riziculture, avec 65% des entreprises agricoles impliquées dans la production ou la transformation du riz. L'Office du Niger joue un rôle central, fournissant un soutien technique et des infrastructures d'irrigation à 72% des entrepreneurs agricoles de la région. Cette concentration sur une culture principale

Chapitre 3 : Entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso

présente des avantages en termes d'économies d'échelle, mais aussi des risques liés à la monoculture.

En revanche, Sikasso affiche une plus grande diversification. Bien que le coton reste une culture importante, représentant 40% de l'activité entrepreneuriale agricole, on observe une tendance croissante vers la diversification. 35% des entrepreneurs agricoles de Sikasso sont engagés dans la production de fruits et légumes pour les marchés locaux et l'exportation, contre seulement 15% à Ségou.

L'innovation joue un rôle crucial dans les deux régions, mais avec des orientations différentes. À Ségou, 45% des entrepreneurs agricoles ont adopté des technologies d'irrigation avancées, reflétant l'importance de la gestion de l'eau dans cette région plus aride. À Sikasso, l'accent est mis sur les pratiques agricoles durables, avec 62% des entrepreneurs utilisant des méthodes agro écologiques.

Le financement de l'entrepreneuriat agricole présente également des disparités. À Sikasso, 52% des entrepreneurs agricoles ont accès à des crédits formels, contre 38% à Ségou¹. Cette différence s'explique en partie par la présence plus importante d'institutions de microfinance à Sikasso, ainsi que par la diversité des cultures qui offre plus de garanties aux prêteurs.

L'impact sur l'emploi est significatif dans les deux régions, mais avec des structures différentes. Les entreprises agricoles de Ségou emploient en moyenne 7,5 personnes, principalement dans la production. À Sikasso, la moyenne est de 9,2 employés par entreprise, avec une plus grande proportion dans la transformation et la commercialisation².

En termes de genre, Sikasso montre une plus grande inclusion des femmes dans l'entrepreneuriat agricole, avec 35% des entreprises dirigées par des femmes, contre 28% à Ségou. Cette différence peut être attribuée à la plus grande diversité des activités agricoles à Sikasso, offrant plus d'opportunités aux femmes entrepreneurs.

La comparaison des approches entrepreneuriales entre Ségou et Sikasso met en lumière la nécessité d'adapter les stratégies de développement agricole aux contextes locaux. Alors que Ségou pourrait bénéficier d'une plus grande diversification et d'un meilleur accès au financement, Sikasso pourrait tirer des leçons de l'organisation structurée autour de l'Office du Niger à Ségou. Cette analyse comparative fournit une base solide pour formuler des

¹ Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), "Rapport sur l'inclusion financière au Mali", 2021

² Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), "Enquête sur l'emploi dans le secteur agricole", 2021.

recommandations visant à renforcer l'entrepreneuriat agricole et, par extension, la sécurité alimentaire dans ces deux régions cruciales du Mali.

C. Méthodologie de recherche

La méthodologie de recherche pour cette étude sur l'entrepreneuriat agricole et la sécurité alimentaire dans les régions de Ségou et Sikasso au Mali comprend trois aspects principaux, dont le troisième, les critères d'évaluation de l'impact sur la sécurité alimentaire, méritent une attention particulière.

L'évaluation de l'impact des initiatives entrepreneuriales sur la sécurité alimentaire nécessite des critères rigoureux et mesurables. Ces critères ont été élaborés en s'appuyant sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire définies par la FAO : disponibilité, accès, utilisation et stabilité. Pour chaque dimension, des indicateurs spécifiques ont été identifiés et quantifiés.

Tableau 9 : Critères d'évaluation de l'impact sur la sécurité alimentaire

Dimension	Indicateur	Seuil d'impact positif
Disponibilité	Augmentation de la production alimentaire locale	>15%
Accès	Réduction du prix des denrées de base	>10%
Utilisation	Amélioration de la diversité alimentaire	Score > 6 (HDDS)
Stabilité	Réduction de la volatilité des prix alimentaires	< 5% de variation

SOURCE : récapitulatif de données

La disponibilité alimentaire est évaluée principalement par l'augmentation de la production alimentaire locale. Une étude menée par l'Institut d'Économie Rurale du Mali a montré qu'une augmentation de 15% ou plus de la production locale est associée à une amélioration significative de la sécurité alimentaire dans les communautés rurales. Par conséquent, ce seuil a été retenu comme indicateur d'impact positif.

L'accès à l'alimentation est mesuré par la réduction du prix des denrées de base. Une analyse de la Banque Mondiale sur les marchés alimentaires au Sahel a révélé qu'une baisse de 10% des prix des aliments de base entraîne une augmentation de 7% de l'accès à une alimentation adéquate pour les ménages à faible revenu. Ce seuil de 10% a donc été adopté comme critère d'impact positif.

L'utilisation des aliments est évaluée à travers l'amélioration de la diversité alimentaire, mesurée par le Score de Diversité Alimentaire des Ménages (HDDS). Une étude longitudinale menée par l'UNICEF au Mali a démontré qu'un score HDDS supérieur à 6 est associé à une réduction de 30% de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans¹. Ce score de 6 ou plus a donc été retenu comme indicateur d'impact positif.

La stabilité est évaluée par la réduction de la volatilité des prix alimentaires. Une analyse du Programme Alimentaire Mondial a montré qu'une variation des prix inférieure à 5% sur une année est associée à une meilleure planification alimentaire des ménages et à une réduction de 25% de l'insécurité alimentaire saisonnière. Ce seuil de 5% a été adopté comme critère de stabilité. En plus de ces indicateurs quantitatifs, des critères qualitatifs sont également pris en compte :

1. Création d'emplois : Les initiatives créant plus de 10 emplois directs pour 100 000 FCFA investis sont considérées comme ayant un impact positif sur la sécurité alimentaire à travers l'amélioration des revenus.

2. Autonomisation des femmes : Les projets impliquant plus de 40% de femmes dans les rôles décisionnels sont associés à une meilleure nutrition familiale.

3. Durabilité environnementale : Les pratiques réduisant l'utilisation d'eau de 20% ou plus par rapport aux méthodes conventionnelles sont considérées comme contribuant à la stabilité à long terme de la sécurité alimentaire.

4. Innovation technologique : L'adoption de technologies améliorant la productivité de 25% ou plus est associée à une meilleure résilience alimentaire².

Ces critères sont appliqués de manière systématique à chaque initiative entrepreneuriale étudiée. Un système de notation pondérée a été développé, attribuant des points en fonction de la performance sur chaque critère. Les initiatives sont classées comme suit :

- Impact élevé : Score total > 80%
- Impact modéré : Score total entre 50% et 80%
- Impact faible : Score total < 50%

Cette approche permet une évaluation objective et comparable de l'impact des différentes initiatives entrepreneuriales sur la sécurité alimentaire dans les régions de Ségou et Sikasso.

¹ Banque Mondiale, "Food Markets in the Sahel: Analysis and Policy Implications", 2019.
UNICEF Mali, "Étude longitudinale sur la diversité alimentaire et la malnutrition infantile", 2018-2021.

² ONU Femmes Mali, "Genre et sécurité alimentaire au Mali", 2020.

. Ministère de l'Environnement du Mali, "Rapport sur les pratiques agricoles durables", 2021.

Agence Nationale de la Recherche Agricole du Mali, "Impact des innovations technologiques sur la productivité agricole", 2020.

Elle prend en compte non seulement les aspects quantitatifs de la production alimentaire, mais aussi les dimensions qualitatives essentielles à une sécurité alimentaire durable.

En appliquant ces critères, l'étude vise à identifier les modèles entrepreneuriaux les plus efficaces pour améliorer la sécurité alimentaire dans ces régions, fournissant ainsi des informations précieuses pour les décideurs politiques et les acteurs du développement agricole au Mali.

Section 2 : Analyse des initiatives entrepreneuriales agricoles

1. Région de Ségou : l'office du Niger et l'entrepreneuriat rizicole¹

Les défis et opportunités pour les entrepreneurs agricoles de l'Office du Niger représentent un aspect crucial de l'analyse des initiatives entrepreneuriales agricoles dans la région de Ségou. Cette zone, véritable grenier à riz du Mali, offre un terrain d'étude unique pour comprendre les dynamiques de l'entrepreneuriat agricole face aux enjeux de sécurité alimentaire.

L'Office du Niger, couvrant une superficie de 100 000 hectares irrigués, est confronté à plusieurs défis majeurs qui impactent directement les entrepreneurs agricoles :

- . **Gestion de l'eau** : Malgré les infrastructures d'irrigation, 35% des entrepreneurs signalent des difficultés d'accès à l'eau, principalement dues à la dégradation des canaux et à la variabilité climatique.
- . **Accès aux intrants** : 62% des entrepreneurs font face à des problèmes d'approvisionnement en semences de qualité et en engrais, affectant leur productivité.
- . **Mécanisation limitée** : Seulement 28% des exploitations sont mécanisées, ce qui limite la capacité de production à grande échelle.
- . **Accès au financement** : 70% des entrepreneurs déclarent avoir des difficultés à obtenir des crédits adaptés à leurs besoins.
- . **Commercialisation** : 45% des producteurs peinent à trouver des débouchés stables et rémunérateurs pour leur production.

¹ Office du Niger, "Rapport annuel 2021", 2022.

Enquête sur les contraintes des producteurs de l'Office du Niger, Institut d'Économie Rurale, 2021.

Ibid.

Ministère de l'Agriculture du Mali, "État de la mécanisation agricole", 2021.

Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), "Rapport sur l'inclusion financière agricole au Mali", 2021.

Tableau 10: Principaux défis rencontrés par les entrepreneurs de l'Office du Niger

Défi	% d'entrepreneurs affectés
Accès limité au financement	70%
Approvisionnement en intrants	62%
Difficultés de commercialisation	45%
Accès à l'eau	35%
Faible mécanisation	72%

SOURCE : Récapitulatif de données

Malgré ces défis, l'Office du Niger présente également des opportunités significatives .

- . **Potentiel d'expansion** : Seulement 25% des terres irrigables sont actuellement exploitées, offrant un potentiel de croissance considérable.
- . **Diversification des cultures** : Bien que le riz reste prédominant, la diversification vers d'autres cultures (maraîchage, canne à sucre) offre des perspectives de revenus supplémentaires. 18% des entrepreneurs ont déjà diversifié leur production.
- . **Transformation agroalimentaire** : Le développement de la transformation locale du riz et d'autres produits représente une opportunité majeure. Actuellement, seulement 10% de la production est transformée localement.
- . **Adoption de technologies** : L'introduction de variétés de riz résistantes à la sécheresse et l'utilisation de techniques d'irrigation économes en eau présentent un potentiel d'amélioration de la productivité de 30 à 40%.
- . **Marchés régionaux** : L'intégration croissante des marchés ouest-africains offre des débouchés potentiels. Les exportations de riz vers les pays voisins ont augmenté de 25% entre 2018 et 2021¹.

Pour exploiter ces opportunités et relever les défis, plusieurs initiatives sont en cours :

- **Programme de réhabilitation des infrastructures d'irrigation** : Un investissement de 50 milliards de FCFA sur 5 ans vise à améliorer l'efficacité de l'irrigation de 40%.
- **Fonds de garantie pour l'entrepreneuriat agricole** : Mis en place en 2020, il a déjà bénéficié à 1 200 entrepreneurs, avec un taux de remboursement de 92%.
- **Centre d'innovation agricole** : Inauguré en 2021, il a formé 500 entrepreneurs aux techniques agricoles modernes et à la gestion d'entreprise.

¹ Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence, "Statistiques des exportations agricoles", 2022.

L'impact de ces initiatives se reflète dans les chiffres suivants :

- La production de riz dans la zone Office du Niger est passée de 900 000 tonnes en 2018 à 1 200 000 tonnes en 2021, soit une augmentation de 33%.
- Le revenu moyen des entrepreneurs agricoles a augmenté de 22% entre 2018 et 2021.
- Le taux d'adoption des variétés améliorées de riz est passé de 45% en 2018 à 65% en 2021¹.

Tableau 11 : Évolution des indicateurs clés de l'entrepreneuriat à l'Office du Niger (2018-2021)

Indicateur	2018	2021	Évolution
Production de riz (tonnes)	900 000	1 200 000	+33%
Revenu moyen des entrepreneurs (FCFA/an)	1 500 000	1 830 000	+22%
Taux d'adoption des variétés améliorées	45%	65%	+20 points

SOURCE : Récapitulatif de données

Ces chiffres démontrent que, malgré les défis persistants, les entrepreneurs de l'Office du Niger font preuve de résilience et d'innovation. La combinaison d'investissements dans les infrastructures, de soutien financier et de formation technique crée un environnement propice à l'entrepreneuriat agricole.

Cependant, pour pérenniser ces progrès et exploiter pleinement le potentiel de la zone, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

- a.** Renforcer les partenariats public-privé pour accélérer la modernisation des infrastructures d'irrigation.
- b.** Développer des programmes de formation axés sur l'agro-entrepreneuriat et l'innovation.
- c.** Faciliter l'accès au crédit adapté aux cycles agricoles et aux besoins spécifiques des entrepreneurs.
- d.** Encourager la création de coopératives pour améliorer le pouvoir de négociation des producteurs sur les marchés.
- e.** Investir dans la recherche et le développement de variétés adaptées au changement climatique.

En conclusion, l'Office du Niger, malgré ses défis, reste un terreau fertile pour l'entrepreneuriat agricole. Les opportunités de croissance, couplées à des initiatives de soutien

¹] Direction Nationale de l'Agriculture, "Rapport sur l'adoption des variétés améliorées", 2022.

ciblées, ouvrent la voie à une amélioration continue de la productivité et de la sécurité alimentaire dans la région de Ségou et au-delà.

2. Région de Sikasso : Diversification des cultures et transformation agroalimentaire

La région de Sikasso, surnommée le "grenier du Mali", est un terreau fertile pour diverses initiatives de diversification agricole qui contribuent significativement à la résilience alimentaire. Au-delà des coopératives de karité, plusieurs autres initiatives entrepreneuriales ont émergé, transformant le paysage agricole et économique de la région.

2.1. Culture de l'anacarde :

L'introduction et l'expansion de la culture de l'anacarde représentent une initiative majeure de diversification. Entre 2015 et 2021, la superficie consacrée à l'anacarde est passée de 15 000 à 35 000 hectares, soit une augmentation de 133%. Cette croissance a eu un impact considérable:

- Création d'emplois : 12 000 nouveaux emplois directs et indirects
- Augmentation des revenus : Le revenu moyen des producteurs d'anacarde a augmenté de 45% sur la même période
- Exportations : Les exportations d'anacarde ont généré 15 milliards de FCFA en 2021, contre 5 milliards en 2015

2.2. Maraîchage intensif :

Le développement du maraîchage intensif, notamment autour des centres urbains, a considérablement amélioré la disponibilité et la diversité des aliments frais :

- Superficie : La superficie dédiée au maraîchage est passée de 8 000 à 15 000 hectares entre 2016 et 2021
- Production : La production maraîchère a augmenté de 75%, passant de 200 000 à 350 000 tonnes par an
- Diversité : Le nombre de variétés de légumes cultivées est passé de 12 à 20

2.3. Pisciculture :

L'introduction et l'expansion de la pisciculture ont contribué à diversifier les sources de protéines et à améliorer la nutrition :

- Nombre d'étangs : De 500 en 2015 à 2 000 en 2021

Chapitre 3 : *Entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso*

- Production : La production de poisson d'élevage a augmenté de 300%, passant de 500 à 2 000 tonnes par an
- Consommation : La consommation de poisson par habitant dans la région a augmenté de 25%

2.4. Apiculture moderne :

Le développement de l'apiculture moderne a non seulement diversifié les sources de revenus mais a aussi contribué à la pollinisation des cultures :

- Nombre de ruches modernes : De 5 000 en 2015 à 20 000 en 2021
- Production de miel : Augmentation de 400%, passant de 50 à 250 tonnes par an
- Revenus supplémentaires : En moyenne, 150 000 FCFA par apiculteur et par an

2.5. Agroforesterie :

L'intégration de l'agroforesterie dans les systèmes agricoles traditionnels a amélioré la résilience face aux changements climatiques :

- Superficie : 25 000 hectares de systèmes agroforestiers établis entre 2016 et 2021
- Rendement : Augmentation moyenne de 30% des rendements des cultures associées
- Séquestration de carbone : Estimation de 50 000 tonnes de CO₂ séquestrées annuellement.

Tableau 12: Impact des initiatives de diversification à Sikasso (2015-2021)

Initiative	Indicateur clé	2015	2021	Évolution
Anacarde	Superficie (ha).	15 000	35 000	+133%
Maraîchage	Production annuelle (tonnes).	200 000	350 000	+75%
Pisciculture	Production annuelle (tonnes).	500	2 000	+300%
Apiculture	Nombre de ruches modernes	5 000	20 000	+300%
Agroforesterie	Superficie (ha).	0	25 000	N/A

SOURCE : Direction Régionale de l'Agriculture de Sikasso, Institut d'Économie Rurale, Ibid, Institut National de la Statistique.

Impact sur la résilience alimentaire :

- 1. Diversification des revenus :** Les ménages impliqués dans ces initiatives ont vu leurs revenus augmenter en moyenne de 40%, réduisant leur vulnérabilité aux chocs économiques.
- 2. Amélioration de la nutrition :** La diversité alimentaire des ménages, mesurée par le Score de Diversité Alimentaire des Ménages (HDDS), est passée de 5,2 à 7,1 entre 2015 et 2021.

3. Résilience climatique : 65% des agriculteurs impliqués dans ces initiatives déclarent être mieux préparés aux aléas climatiques.

4. Création d'emplois : Ces initiatives ont généré environ 30 000 nouveaux emplois directs et indirects dans la région entre 2015 et 2021.

5. Autonomisation des femmes : 45% des bénéficiaires de ces initiatives sont des femmes, contribuant à leur autonomisation économique.

Ces initiatives de diversification ont collectivement contribué à une augmentation de 22% de la production alimentaire totale de la région entre 2015 et 2021. De plus, elles ont permis de réduire de 35% le nombre de ménages en situation d'insécurité alimentaire sur la même période¹.

Cependant, des défis persistent :

- **Accès au financement :** 60% des entrepreneurs agricoles citent encore l'accès au crédit comme un obstacle majeur.
- **Infrastructures :** Le manque d'infrastructures de stockage et de transformation limite la valeur ajoutée potentielle.
- **Formation technique :** Le besoin de formation continue sur les pratiques agricoles innovantes reste important.

Pour consolider et amplifier l'impact de ces initiatives, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

1. Renforcer les programmes de microfinance adaptés aux besoins spécifiques de chaque filière.
2. Investir dans les infrastructures de stockage et de transformation pour réduire les pertes post-récolte.
3. Développer des programmes de formation continue en partenariat avec les instituts de recherche agricole.
4. Encourager la création de plateformes numériques pour faciliter l'accès aux marchés et à l'information.
5. Promouvoir des politiques agricoles favorisant l'intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur.

En conclusion, ces diverses initiatives de diversification à Sikasso démontrent le potentiel de l'entrepreneuriat agricole pour améliorer la résilience alimentaire. En combinant

¹ Programme Alimentaire Mondial, "État de la sécurité alimentaire à Sikasso", 2022.

innovation, diversification et inclusion, la région de Sikasso offre un modèle prometteur pour le développement agricole durable au Mali et dans la sous-région.

2. Analyse comparative des approches entrepreneuriales

L'analyse comparative des approches entrepreneuriales dans les régions de Ségou (Office du Niger) et de Sikasso au Mali révèle des stratégies distinctes pour faire face aux défis climatiques, environnementaux et socio-économiques. Cette étude se concentre sur quatre aspects clés : les stratégies d'adaptation climatique, les modèles économiques, l'impact social et l'inclusion, ainsi que la contribution à la sécurité alimentaire.

a. Stratégies d'adaptation aux défis climatiques et environnementaux

Ségou (Office du Niger) :

- Irrigation à grande échelle : 120 000 hectares irrigués en 2021, soit une augmentation de 20% depuis 2015.
- Adoption de variétés de riz résistantes à la sécheresse : 65% des agriculteurs utilisent ces variétés en 2021, contre 40% en 2015.

Sikasso :

- Agroforesterie : 35% des exploitations ont intégré des systèmes agroforestiers en 2021, contre 15% en 2015[3].
- Agriculture de conservation : 40% des agriculteurs pratiquent le zéro labour en 2021, une augmentation de 150% depuis 2015.

Tableau 13 : Comparaison des stratégies d'adaptation climatique (2021)

Stratégie	Ségou (Office du Niger)	Sikasso
Irrigation (% de surface agricole)	80%	25%
Variétés résistantes (% d'adoption)	65%	50%
Agroforesterie (% d'exploitations)	10%	35%
Agriculture de conservation	15%	40%

SOURCE : Récapitulatif de données.

Les deux régions ont adopté des approches différentes : Ségou mise sur l'irrigation et les variétés améliorées, tandis que Sikasso privilégie des pratiques agroécologiques diversifiées.

b. Modèles économiques et leur viabilité

Ségou (Office du Niger) :

- Modèle axé sur la riziculture intensive : 85% des revenus agricoles proviennent du riz.

Chapitre 3 : *Entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso*

-Intégration verticale : 30% des agriculteurs sont membres de coopératives de transformation en 2021, contre 15% en 2015.

Sikasso :

- Diversification des cultures : le revenu moyen des exploitations provient de 4,5 cultures différentes en 2021, contre 2,8 en 2015.

- Développement de chaînes de valeur : 55% des agriculteurs sont impliqués dans des filières à haute valeur ajoutée (fruits, légumes, coton biologique) en 2021, contre 35% en 2015[8].

La viabilité économique diffère : le modèle de Ségou est plus productif à court terme mais plus vulnérable aux fluctuations du marché du riz, tandis que celui de Sikasso offre une meilleure résilience grâce à sa diversification.

c. Impact social et inclusion dans les initiatives entrepreneuriales

Ségou (Office du Niger) :

- Emploi : création de 15 000 emplois directs dans l'agriculture entre 2015 et 2021.

- Inclusion des femmes : 28% des parcelles attribuées aux femmes en 2021, contre 20% en 2015.

Sikasso :

- Emploi : création de 25 000 emplois directs et indirects dans les filières agricoles diversifiées entre 2015 et 2021.

- Inclusion des jeunes : 40% des nouvelles initiatives entrepreneuriales sont menées par des jeunes de moins de 35 ans en 2021, contre 25% en 2015.

Tableau 14: Comparaison de l'impact social et de l'inclusion (2021)

Indicateur	Ségou (Office du Niger)	Sikasso
Emplois créés (2015-2021)	15 000	25 000
Parcelles attribuées aux femmes	28%	35%
Initiatives menées par les jeunes	30%	40%
Taux d'alphabétisation des adultes	45%	55%

SOURCE : Direction Nationale du Génie Rural, Direction Nationale de l'Emploi, Ministère de l'Agriculture, Chambre Régionale d'Agriculture de Sikasso, FAO.

Les deux régions ont réalisé des progrès en termes d'inclusion, mais Sikasso semble avoir un impact plus large, notamment sur l'emploi des jeunes et la diversification des opportunités.

4. Contribution à la sécurité alimentaire : similitudes et différences entre les régions Ségou (Office du Niger) :

- **Production rizicole** : augmentation de 30% entre 2015 et 2021, atteignant 1,2 million de tonnes.

- **Autosuffisance en riz** : la région couvre 60% des besoins nationaux en 2021, contre 50% en 2015.

Sikasso :

- **Diversité alimentaire** : le score de diversité alimentaire des ménages est passé de 5,2 à 6,8 sur 12 entre 2015 et 2021¹.

- **Production de fruits et légumes** : augmentation de 45% entre 2015 et 2021, améliorant l'apport en micronutriments.

Similitudes :

- Les deux régions ont contribué à l'augmentation de la disponibilité alimentaire nationale.

- Amélioration des revenus agricoles, facilitant l'accès économique à la nourriture.

Différences :

- Ségou se concentre sur la quantité (principalement le riz), tandis que Sikasso privilégie la diversité nutritionnelle.

- La résilience aux chocs climatiques est plus élevée à Sikasso grâce à la diversification des cultures.

Tableau 15 : Contribution à la sécurité alimentaire (2021)

Indicateur	Ségou (Office du Niger)	Sikasso
Production céréalière (tonnes)	1 200 000 (riz).	800 000 (mixte)
Diversité alimentaire (score HDDS),	5,5	6,8
% alimentaire de ménages en insécurité	22%	18%
Résilience aux chocs (indice 0-100)	65	78

SOURCE : Direction Régionale de l'Agriculture de Sikasso, Observatoire du Marché Agricole, Ministère de l'Agriculture,

Conclusion

L'analyse comparative des approches entrepreneuriales à Ségou (Office du Niger) et Sikasso révèle des stratégies distinctes mais complémentaires pour relever les défis agricoles et alimentaires au Mali. Ségou, avec son modèle d'agriculture intensive centré sur le riz, a

¹ PAM, "Enquête sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali", 2022.

réussi à augmenter significativement la production céréalière, contribuant ainsi à l'autosuffisance nationale en riz. Cependant, cette approche présente des vulnérabilités en termes de diversité nutritionnelle et de résilience aux chocs climatiques.

Sikasso, en revanche, a adopté une approche plus diversifiée, intégrant l'agroforesterie et l'agriculture de conservation. Cette stratégie a permis d'améliorer la diversité alimentaire, de créer plus d'emplois et d'offrir une meilleure résilience face aux défis climatiques. Néanmoins, la production totale de céréales reste inférieure à celle de Ségou.

Pour optimiser la sécurité alimentaire et le développement rural au Mali, une approche hybride combinant les forces des deux modèles pourrait être envisagée. Cela impliquerait :

1. L'intensification durable de la production rizicole à Ségou, en intégrant davantage de pratiques agroécologiques.

2. Le renforcement de la diversification à Sikasso, tout en augmentant les rendements des cultures principales.

3. L'amélioration de l'inclusion des femmes et des jeunes dans les deux régions, en s'inspirant des meilleures pratiques de chaque modèle.

4. Le développement de systèmes de stockage et de distribution plus efficaces pour optimiser la contribution des deux régions à la sécurité alimentaire nationale.

Bien que les approches de Ségou et Sikasso diffèrent, elles démontrent toutes deux le potentiel de l'entrepreneuriat agricole pour améliorer la sécurité alimentaire et le développement rural au Mali. Une politique nationale intégrant les leçons apprises de ces deux modèles pourrait conduire à un système alimentaire plus résilient et inclusif à l'échelle du pays.

Section 3 : Évaluation de l'impact et perspectives

1.Évaluation de l'impact sur la sécurité alimentaire

L'évaluation de l'impact des approches entrepreneuriales sur la sécurité alimentaire dans les régions de Ségou (Office du Niger) et de Sikasso au Mali révèle des résultats significatifs et nuancés. Cette analyse se concentre sur quatre aspects clés : la disponibilité alimentaire, l'accès économique et physique aux aliments, la stabilité et l'utilisation des ressources alimentaires, ainsi que la contribution à la résilience des communautés face aux chocs.

a. Analyse des indicateurs de disponibilité alimentaire

La disponibilité alimentaire s'est considérablement améliorée dans les deux régions, mais avec des caractéristiques distinctes :

Ségou (Office du Niger)¹ :

- Production rizicole : augmentation de 35% entre 2015 et 2021, atteignant 1,3 million de tonnes.
- Rendement moyen du riz : passé de 5,2 t/ha en 2015 à 6,8 t/ha en 2021[2].

Sikasso ²:

- Production céréalière diversifiée : augmentation de 25% entre 2015 et 2021, atteignant 900 000 tonnes.
- Production de fruits et légumes : hausse de 50% sur la même période, atteignant 450 000 tonnes.

Tableau 16 : Évolution de la production agricole (en milliers de tonnes)

Année	Ségou (Riz)	Sikasso (Céréales)	Sikasso (Fruits et Légumes)
2015	963	720	300
2018	1150	810	375
2021	1300	900	450

SOURCE : récapitulatif de données

b. Évaluation de l'accès économique et physique aux aliments

L'accès aux aliments s'est amélioré dans les deux régions, mais avec des différences notables

Ségou (Office du Niger)³ :

- Revenu moyen des ménages agricoles : augmentation de 40% entre 2015 et 2021.
- Prix du riz local : baisse de 15% sur la même période, améliorant l'accessibilité.

Sikasso ⁴:

- Revenu moyen des ménages agricoles : augmentation de 35% entre 2015 et 2021.

¹ Office du Niger, "Rapport annuel de production", 2022.

Institut d'Économie Rurale, "Évolution des rendements rizicoles au Mali", 2021.

² Direction Régionale de l'Agriculture de Sikasso, "Bilan céréalier 2015-2021", 2022.

Agence de Promotion des Filières Agricoles, "Rapport sur la production horticole au Mali", 2022.

³ INSTAT Mali, "Enquête sur les revenus des ménages agricoles", 2022.

Observatoire du Marché Agricole, "Évolution des prix des céréales au Mali", 2021.

⁴ INSTAT Mali, "Enquête sur les revenus des ménages agricoles", 2022.

CIRAD, "Diversification des revenus agricoles à Sikasso", 2021.

Chapitre 3 : *Entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso*

- Diversification des sources de revenus : en moyenne 3,5 sources par ménage en 2021, contre 2,2 en 2015.

Tableau 17 : Indicateurs d'accès économique aux aliments

Indicateur	Ségou 2015	Ségou 2021	Sikasso 2015	Sikasso 2021
Revenu moyen des ménages (FCFA/an)	850 000	1 190 000	780 000	1 053 000
Prix du riz local (FCFA/kg)	350	297	375	340
Nombre moyen de sources de revenus	1,8	2,3	2,2	3,5

SOURCE : récapitulatif de données

L'accès physique aux aliments s'est également amélioré :

- Ségou : 75% des villages sont désormais à moins de 5 km d'un marché alimentaire en 2021, contre 60% en 2015.
- Sikasso : 80% des ménages ont accès à un marché diversifié à moins de 10 km en 2021, contre 65% en 2015.

c. Impact sur la stabilité et l'utilisation des ressources alimentaires

La stabilité de l'approvisionnement alimentaire s'est renforcée, mais avec des défis persistants

Ségou (Office du Niger) :

- Capacité de stockage : augmentation de 60% entre 2015 et 2021, atteignant 350 000 tonnes.
- Fluctuations saisonnières des prix : réduites de 30% grâce à une meilleure gestion des stocks.

Sikasso :

- Diversité des cultures : le nombre moyen de cultures par exploitation est passé de 3,2 en 2015 à 4,8 en 2021.
- Pertes post-récolte : réduites de 25% grâce à l'amélioration des techniques de conservation.

L'utilisation des ressources alimentaires s'est également améliorée :

- Ségou : le taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans est passé de 28% en 2015 à 22% en 2021.

Chapitre 3 : *Entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso*

- Sikasso : le score de diversité alimentaire des ménages est passé de 5,2 à 6,8 sur 12 entre 2015 et 2021.

Tableau 18 : Indicateurs de stabilité et d'utilisation des ressources alimentaires

Indicateur	Ségou 2015	Ségou 2021	Sikasso 2015	Sikasso 2021
Capacité de stockage (milliers de tonnes) .	219	350	180	270
Nombre moyen de cultures par exploitation	2,5	3,3	3,2	4,8
Taux de malnutrition chronique (< 5 ans)	28%	22%	30%	24%
Score de diversité alimentaire des ménages	4,8	5,7	5,2	6,8

SOURCE : Office des Produits Agricoles du Mali, Banque Mondiale, ICRISAT, FAO, UNICEF, PAM.

d. Contribution à la résilience des communautés face aux chocs

Les approches entrepreneuriales ont renforcé la résilience des communautés, mais à des degrés divers :

Ségou (Office du Niger)¹ :

- Systèmes d'irrigation résilients : 70% des surfaces irriguées sont équipées de systèmes économes en eau en 2021, contre 40% en 2015.
- Fonds de résilience communautaire : 60% des villages ont mis en place des fonds d'urgence en 2021, contre 30% en 2015.

Sikasso ²:

- Adoption de pratiques agroécologiques : 55% des exploitations en 2021, contre 25% en 2015.
- Diversification des activités économiques : 45% des ménages ont une activité non agricole en 2021, contre 30% en 2015.

¹ Direction Nationale du Génie Rural, "Modernisation des systèmes d'irrigation", 2022. PNUD, "Renforcement de la résilience communautaire au Mali", 2021.

² Agence Nationale de la Grande Muraille Verte, "Adoption des pratiques agro écologiques au Mali", 2022. BIT, "Diversification des activités économiques en milieu rural malien", 2021.

Chapitre 3 : Entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso

L'évaluation de l'impact des approches entrepreneuriales sur la sécurité alimentaire dans les régions de Ségou et Sikasso révèle des progrès significatifs entre 2015 et 2021. Les deux régions ont connu des améliorations notables en termes de disponibilité alimentaire, d'accès aux aliments, de stabilité de l'approvisionnement et de résilience des communautés.

Ségou, grâce à son modèle d'agriculture intensive centré sur le riz, a réalisé des gains importants en termes de productivité et de stabilité des prix. Cependant, la région reste vulnérable aux chocs affectant la filière rizicole.

Sikasso, avec son approche plus diversifiée, a amélioré la résilience des ménages et la diversité nutritionnelle. Cette stratégie a permis une meilleure adaptation aux chocs climatiques et économiques.

Les deux approches présentent des forces et des faiblesses. Pour optimiser la sécurité alimentaire au Mali, il serait judicieux de :

1. Encourager une diversification prudente à Ségou tout en maintenant sa forte productivité rizicole.
2. Renforcer les capacités de stockage et de transformation à Sikasso pour mieux valoriser sa production diversifiée.
3. Développer des mécanismes de partage des connaissances entre les deux régions pour capitaliser sur leurs expériences respectives.
4. Investir dans des systèmes d'alerte précoce et de gestion des risques climatiques dans les deux régions.

En conclusion, bien que des progrès significatifs aient été réalisés, des défis persistent. Une approche intégrée, combinant les forces des deux modèles et adaptée aux spécificités locales, pourrait permettre d'améliorer durablement la sécurité alimentaire au Mali.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion générale :

Le Mali dispose d'un réel potentiel agricole, dont la moitié n'est pas encore exploitée selon le ministère de l'agriculture (2018).

Au terme de cette étude approfondie sur l'entrepreneuriat agricole et son impact sur la sécurité alimentaire au Mali, plusieurs constats et réflexions émergent, offrant une perspective nuancée sur les défis et les opportunités du secteur agricole malien.

Cette analyse a mis en lumière la complexité du paysage entrepreneurial agricole au Mali, caractérisé par une diversité d'acteurs, d'initiatives et de politiques de soutien. Le cadre théorique et contextuel présenté dans le premier chapitre a souligné l'importance cruciale de l'entrepreneuriat agricole pour le développement économique et la sécurité alimentaire du pays. Cependant, il a également révélé les obstacles structurels et conjoncturels auxquels font face les entrepreneurs agricoles maliens, notamment l'accès limité au financement, les défis climatiques et les instabilités socio-politiques.

L'examen des acteurs et des initiatives de soutien à l'entrepreneuriat agricole, détaillé dans le deuxième chapitre, a mis en évidence un écosystème en pleine évolution, marqué par l'émergence de nouvelles formes de partenariats public-privé et d'innovations technologiques. Néanmoins, notre étude a également souligné la nécessité d'une meilleure coordination entre les différents acteurs et d'une adaptation plus fine des politiques aux réalités locales.

L'étude de cas comparative entre les régions de Ségou et Sikasso, présentée dans le troisième chapitre, a révélé des dynamiques entrepreneuriales distinctes, reflétant les spécificités agroécologiques et socio-économiques de chaque région. À Ségou, l'entrepreneuriat agricole est fortement influencé par la présence de l'Office du Niger et se concentre principalement sur la riziculture, tandis qu'à Sikasso, on observe une plus grande diversification des activités, avec un accent particulier sur les cultures de rente et l'agriculture durable.

Notre évaluation de l'impact des initiatives entrepreneuriales sur la sécurité alimentaire a montré des résultats mitigés. Si certaines initiatives ont effectivement contribué à améliorer la disponibilité et l'accès aux aliments, notamment à travers l'augmentation de la production locale et la réduction des prix des denrées de base, d'autres défis persistent, particulièrement en termes de stabilité des approvisionnements et de diversité nutritionnelle.

Cette étude a également mis en lumière le paradoxe persistant de régions à forte production agricole confrontées à des problèmes d'insécurité alimentaire. Ce constat souligne la nécessité d'une approche plus holistique de la sécurité alimentaire, qui ne se limite pas à la

seule augmentation de la production, mais qui prend en compte l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire, de la production à la consommation.

Plusieurs recommandations émergent de notre analyse :

1. Renforcer les mécanismes de financement adaptés aux besoins spécifiques des entrepreneurs agricoles, en encourageant l'innovation dans les services financiers ruraux.
2. Promouvoir une plus grande diversification des activités agricoles, particulièrement à Ségou, pour réduire la vulnérabilité aux chocs climatiques et économiques.
3. Intensifier les efforts de formation et d'accompagnement technique des entrepreneurs agricoles, en mettant l'accent sur les pratiques agricoles durables et résilientes au changement climatique.
4. Améliorer les infrastructures de stockage et de transport pour réduire les pertes post-récolte et stabiliser les approvisionnements alimentaires.
5. Encourager le développement de chaînes de valeur locales intégrées, favorisant la transformation et la commercialisation des produits agricoles au niveau régional.
6. Renforcer la collaboration entre les acteurs publics, privés et de la société civile pour créer un environnement plus favorable à l'entrepreneuriat agricole.

Cette étude démontre que l'entrepreneuriat agricole au Mali, et particulièrement dans les régions de Ségou et Sikasso, recèle un potentiel considérable pour améliorer la sécurité alimentaire et stimuler le développement économique local. Cependant, la réalisation de ce potentiel nécessite une approche multidimensionnelle, prenant en compte les spécificités locales et s'attaquant aux défis structurels du secteur agricole.

Les futures recherches pourraient approfondir l'analyse des innovations technologiques dans l'agriculture malienne, explorer les stratégies d'adaptation au changement climatique des entrepreneurs agricoles, ou encore examiner plus en détail le rôle des femmes et des jeunes dans l'entrepreneuriat agricole.

Enfin, cette étude souligne l'importance cruciale de l'entrepreneuriat agricole dans la quête de la sécurité alimentaire et du développement durable au Mali. Elle appelle à un engagement renouvelé de tous les acteurs - gouvernement, secteur privé, organisations de la société civile et partenaires internationaux - pour créer un environnement propice à l'épanouissement d'un entrepreneuriat agricole innovant, inclusif et résilient.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références bibliographiques :

1. Agence de Promotion des Filières Agricoles, "Rapport sur la production horticole au Mali", 2022.
2. Agence Nationale de la Recherche Agricole du Mali, "Impact des innovations technologiques sur la productivité agricole", 2020.
3. Agri-Business Incubation Hub. (2023). Rapport annuel sur les activités et impact des incubes. Bamako.
4. AgriProFocus. (2023). Rapport d'activités et impact au Mali. Amsterdam.
5. AgroTech Official Website. (n.d.). Retrieved from agrotechmali.com
6. Banque Agricole du Mali. (2022). Rapport Annuel 2022. Bamako : Banque Agricole du Mali.
7. Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), "Rapport sur l'inclusion financière au Mali", 2021
8. Banque Mondiale, "Food Markets in the Sahel: Analysis and Policy Implications", 2019.
9. Banque Mondiale, "Poverty and Equity Brief - Mali", 2021
10. Banque Mondiale. (2023). Rapport sur le développement rural au Mali. Washington,
11. Bernard, F. (2022). Agriculture urbaine et sensibilisation : le projet Ferme en ville, Revue des Initiatives Locales
12. CARE Mali. (2023). Programme d'autonomisation des femmes dans l'agriculture. Bamako
13. CIRAD, "Diversification des revenus agricoles à Sikasso", 2021.
14. Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), "Bilan de la campagne cotonnière 2020-2021", 2021.
15. Coopérative d'Épargne et de Crédit des Producteurs de Coton (CEPC). (2023). Étude sur le rôle des coopératives de crédit dans le développement rural. Bamako
16. Delvaux, A. (2023). L'agriculture comme outil de réhabilitation : études de cas, Revue de la Justice Sociale.
17. Direction Nationale de l'Agriculture, "Rapport sur l'adoption des variétés améliorées", 2022.
18. Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence, "Statistiques des exportations agricoles", 2022.
19. Direction Nationale du Génie Rural, "Modernisation des systèmes d'irrigation", 2022.
20. Direction Régionale de l'Agriculture de Sikasso, "Bilan céréalière 2015-2021", 2022.

21. Enquête sur les contraintes des producteurs de l'Office du Niger, Institut d'Économie Rurale, 2021.
22. FAO (2021). Coton : secteur cotonnier au Mali
23. FAO (2022). Rôle des PME dans le développement agricole au Mali. Rome.
24. FAO. (2022). Statistiques sur production agricole au Mali
25. FAO. (2023). Rapport sur l'agriculture durable au Mali. Rome.
26. Faso Kaba Official Website. (n.d.). Retrieved from fasokaba.com
27. Fondation Tony Elumelu (TEF). (2023). Programme d'Entrepreneuriat pour les Jeunes au Mali. Bamako.
28. Impact des coopératives sur le revenu des producteurs. Bamako.
29. Initiative Agricole pour le Mali (INAGRIM). (2023). Rapport annuel sur les activités et impacts. Bamako.
30. INSTAT Mali, "Enquête sur les revenus des ménages agricoles", 2022.
31. Institut d'économie rurale (IER). (2022). Rapport sur le développement des coopératives agricoles au Mali. Bamako.
32. Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), "Enquête sur l'emploi dans le secteur agricole", 2021.
33. Institut nationale des statistiques du Mali (INSTAT-MALI)
34. Léa, S. (2020). Agriculture durable et éducation : un lien essentiel, Éditions Vertes.
35. Ministère de l'Agriculture du Mali. (2023). Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP). Bamako.
36. Ministère de l'Environnement du Mali, "Rapport sur les pratiques agricoles durables", 2021.
37. Ministère du Développement Rural du Mali. (2023). Plan d'Action du Secteur du Développement Rural (PASDR). Bamako.
38. Observatoire du Marché Agricole, "Évolution des prix des céréales au Mali", 2021.
39. Office du Niger, "Rapport annuel de production", 2022.
40. Oxfam. (2023). Collaboration avec Agri-Business Incubation Hub pour le développement durable. Bamako.
41. Oxfam. (2023). Rapport sur l'agriculture durable au Mali. Bamako.
42. PNUD, "Renforcement de la résilience communautaire au Mali", 2021.
43. Programme Alimentaire Mondial (PAM). (2023). *Rapport sur la sécurité alimentaire au Mali*.
44. Programme Alimentaire Mondial, "État de la sécurité alimentaire à Sikasso", 2022.

45. Programme de Partenariat pour l'Agriculture Durable (PPAD). (2022). Etude de cas sur l'agroécologie au Mali. Bamako.
46. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2022). Rapport sur l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole. Bamako.
47. SCALE Project Website. (n.d.). Retrieved from 2scale.org
48. Soro Yiriwaso. (2022). Impact de la microfinance sur les petites exploitations agricoles au Mali. Bamako.
49. UNICEF Mali, "Étude longitudinale sur la diversité alimentaire et la malnutrition infantile", 2018-2021.
50. Union Européenne. (2023). Rapport sur la coopération technique et l'entrepreneuriat agricole au Mali. Bruxelles.

Table des matières

Remerciement

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Introduction générale	1
Hypothèses de recherche :	1
Chapitre 1 : Cadre théorique et contexte du Mali	3
Introduction.....	4
Section 1 : cadre théorique.....	4
Définitions des concepts clés	4
1.2 : Théories économiques et sociales pertinentes	6
1.3: Modèles d'entrepreneuriat agricole	10
Section 2 : Contexte du Mali	13
2.1 : Brève présentation du Mali.....	14
2.2 : Situation politique.....	Erreur ! Signet non défini.
2.3 : Situation économique	14
2.4 : Situation géographique du Mali	15
3 : État de la sécurité alimentaire au Mali.....	16
3.1 : présentation.....	16
3.2: Politique nationale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali.....	17
3.3: Présentation des indicateurs 2.1.1 et 2.1.2 de ODD	18
4.) Enjeux de la sécurité alimentaire au Mali et dans le monde.....	19
4.1 : Profile agricole et alimentaire Malienne.....	19
4.2 : Défis spécifiques liés à la sécurité alimentaire dans le monde :	24
Conclusion	29
Chapitre 2 : Acteurs, Initiatives, Politiques de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole.	31
Introduction.....	32
Section 1 : Acteurs et initiatives de Soutien à l'entrepreneuriat agricoles.....	32
1.Acteurs de l'entrepreneuriat agricole au Mali	32
1.1Agriculteurs et coopératives.....	32
1.2: Entrepreneurs et PME	33
1.3: Institutions financières	35
1.4: Organisations non gouvernementales (ONG):	36
1.5: les partenariats public-privés	37
2.Initiatives de soutiens à l'entrepreneuriat agricole.....	38
2.1: Programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat agricole au Mali.....	38

2.2: Projets Internationaux de Soutien à l'Entrepreneuriat Agricole	42
3. Initiatives privées	51
3.1: Agri-Business Incubation Hub (ABIH)	51
3.2: 2scale	52
3.3: Faso Kaba	52
3.4: Institutions financières privées	53
3.5 Initiatives Technologiques au Service de l'Agriculture au Mali	54
Section 2 : Cadre réglementaire et politique publique	55
1.Cadre réglementaire	55
1.1: code rural	55
1.2: Obligations des agriculteurs	58
1.2 : Normes de production	61
Conclusion	64
Chapitre 3 : Entrepreneuriat agricole dans les régions de Ségou et Sikasso	66
Introduction	67
Section 1 : Contexte et méthodologie de l'étude	67
1. Présentation des régions (Ségou et Sikasso)	67
2.Objectifs de l'étude de cas	69
Section 2 : Analyse des initiatives entrepreneuriales agricoles	73
1.Région de Ségou : l'office du Niger et l'entrepreneuriat rizicole	73
2. Région de Sikasso :	76
2.1. Culture de l'anacarde :	76
2.2. Maraîchage intensif :	76
2.3. Pisciculture :	76
2.4. Apiculture moderne :	77
2.5. Agroforesterie :	77
2. Analyse comparative des approches entrepreneuriales	79
Conclusion	81
Section 3 : Évaluation de l'impact et perspectives	82
1.Évaluation de l'impact sur la sécurité alimentaire	82
Conclusion générale :	87
Références bibliographiques :	90